

Résultats du premier trimestre 2020

Montrouge, le 6 mai 2020

Le Crédit Agricole absorbe l'impact du Covid-19 et se mobilise pour l'économie

Groupe Crédit Agricole*

PNB sous-jacent¹
T1 : 8 378 m€
+0,7% T1/T1

RNPG sous-jacent¹
T1 : 981 m€
-31,6% T1/T1

Ratio CET1
15,5%
-0,4 pp mars/déc
+6,6 pp au-dessus du SREP²

- **RNPG publié T1 : 908 m€** (-32,8% T1/T1) ; PNB publié 8 366 m€ (+2,1% T1/T1)
- **Activité dynamique au T1 dans tous les métiers, production commerciale impactée par la crise en mars** : hausse des encours (+7% crédits retail France et Italie, +2,1% encours gérés en crédit à la consommation, +2% assurance-vie, +3,5% *asset management*) ; conquête brute retail France et Italie : 416 000 clients depuis début 2020.
- **Hausse du coût du risque (à 930 m€, x3,3 T1/T1)**, tirée principalement (61% de la hausse) par les provisionnements sur les encours sains (398 m€ au T1). Coût du risque sur encours annualisé 40 pb (x3,1 T1/T1) ; Taux de CDL stable (2,4%), taux de couverture en hausse (84,3% +1,7 pp vs déc. 19) ; stock de provisions 19,5 Mds€.
- **Solvabilité très solide** (hausse de l'écart aux exigences SREP, de 6,2 pp à 6,6 pp)
- **Mobilisation des atouts structurels du Groupe pour accompagner les clients face à la crise** : tous les services sont pleinement opérationnels (9 agences sur 10 joignables), accélération des innovations technologiques (gestion des sinistres à distance) ; **engagement sociétal du Groupe fort** (>70 m€ de dons via des Fonds de solidarité).
- **Accompagnement volontariste des mesures publiques pour aider les clients à traverser la crise : 3,6 Mds€ de moratoires** sur les crédits entreprises accordés et **plus de 81 000 dossiers (13,5 Mds€)** de prêts garantis par l'Etat traités au 21/04 ; programme d'aide de 10 Mds€ chez CA Italia ; dispositif de soutien mutualiste de 210 m€ pour les assurés MR professionnelle.
- **Caisses régionales** : RNPG sous-jacent¹ en normes françaises 583 m€ (-22,3% T1/T1), RNPG sous-jacent 321 m€ (-51,7% T1/T1). PNB d'activité solide. Hausse du coût du risque (x5,5), liée à hauteur de 68,5% au provisionnement des encours sains. Coût du risque sur encours annualisé toujours bas (23 pb).

* Crédit Agricole S.A. et Caisses régionales à 100%.

Crédit Agricole S.A.

PNB sous-jacent¹
T1 : 5 137 m€
+4,8% T1/T1

RBE sous-jacent¹
T1 : 1 583 m€
+7,9% T1/T1

RNPG sous-jacent¹
T1 : 652 m€
-18,1% T1/T1

Ratio CET1
11,4%
-0,7 pp déc./sept.,
+3,5 pp au-dessus du SREP³

- **Résultat publié** : 638 m€ (-16,4% T1/T1) ; PNB publié : 5 200 m€ (+7,1% T1/T1) ; RBE publié : 1 586 m€ (+11,7% T1/T1)
- **RBE sous-jacent en hausse (+7,9% T1/T1)**, grâce à la résistance des revenus (+4,8%) malgré la baisse de la valorisation des actifs en juste valeur en assurance, et à une maîtrise des charges hors IFRIC21 (+2,5%) ;
- **Hausse du coût du risque (à 621 m€, x2,8 T1/T1)**, tirée principalement (56% de la hausse) par les provisionnements sur les encours sains (223 m€ au T1). Coût du risque sur encours annualisé 61 pb (x2,6 T1/T1) ; taux de CDL stable (3,1%), taux de couverture en hausse (72,4% +2,3 pp vs déc19) ; stock de provisions de 9,6 Mds€.
- **Ratio de CET1 en baisse (-0,7 pp) à 11,4%**, intégrant le déboucement de 35% du switch (-44 pb), l'impact de l'affectation du dividende 2019 en réserves suite à la recommandation de la BCE (+60 pb), et un impact des effets de marché négatifs sur les réserves latentes sur portefeuilles titres (-33 pb). **Ecart aux exigences à 3,5 pp au T1.**
- **Bénéfice sous-jacent par action**: T1-2020 : 0,17 €, -25,0% T1/T1
- **Indicateurs de liquidité en hausse (338 Mds€ de réserves au 31/03, en hausse de 40 Mds€ vs 31/12/2019).**

Ce communiqué de presse commente les résultats de Crédit Agricole S.A. ainsi que ceux du Groupe Crédit Agricole, qui regroupe les entités de Crédit Agricole S.A. et les Caisses Régionales du Crédit Agricole, lesquelles détiennent 55,9% de Crédit Agricole S.A. Les éléments spécifiques qui, retraités des différents soldes intermédiaires auxquels ils se rapportent, permettent de calculer les résultats sous-jacents, sont détaillés en p. 23 et suivantes de ce communiqué. Un rapprochement entre le compte de résultat publié et le compte de résultat sous-jacent se trouve en p.3 pour le Groupe Crédit Agricole et en p.7 pour Crédit Agricole S.A.

¹ Le terme de « sous-jacent » fait référence à des soldes intermédiaires de gestion ajustés des éléments spécifiques détaillés en p.23 et suivantes

² Selon Exigence SREP à 8,9% au 02/04/2020 (y compris coussin contra cyclique de la France, applicable à partir du 02/04/202)

³ Selon Exigence SREP à 7,9% au 02/04/2020 (y compris coussin contra cyclique de la France, applicable à partir du 02/04/202)

Groupe Crédit Agricole

Un accompagnement volontariste des pouvoirs publics, en cohérence avec notre Raison d'Être, pour aider nos clients à traverser la crise

Depuis le début de la crise sanitaire actuelle, les dirigeants, les collaborateurs, les élus sont mobilisés pour assurer la continuité de tous ses services de banque et d'assurance. 88% des agences des Caisses régionales (93% pour les agences LCL) restent joignables. Le nombre d'utilisateurs mensuels uniques de nos applications en France et en Italie atteint 7,7 millions, en hausse de +20% par rapport au premier trimestre 2019. Le Crédit Agricole a accéléré ses innovations technologiques, avec la mise en place de solutions dédiées pour simplifier l'accès à ses services (signature électronique du Prêt Garanti par l'Etat, gestion des sinistres et dommages à distance notamment). Enfin, le travail à distance a été massivement déployé (>50 000 connexions simultanées), dans des conditions de sécurité optimales.

Face à la crise, le Groupe a réaffirmé son engagement sociétal, qui est au cœur de sa raison d'être, « Agir chaque jour dans l'intérêt de ses clients et de la société ». Un soutien est apporté aux soignants, aux populations fragiles et à la recherche, via des dons de matériel médical par exemple. Les plateformes « Loop » et « J'aime mon territoire » ont été créées dans les Caisses régionales. Le Groupe a mis en place, dès le 8 avril, un fonds de solidarité de 20 millions d'euros pour les personnes âgées et les aidants. Dès le 23 mars, 39,2 millions d'euros ont été engagés par les assurances au fonds de solidarité mis en place par les pouvoirs publics en faveur des TPE et des indépendants des secteurs particulièrement touchés par la crise. Le 18 mars, Crédit du Maroc a alloué 8 m€ à la participation au fonds de solidarité national, et le 31 mars, Crédit Agricole Italia a consacré 2 m€ de dons à la Croix Rouge italienne et aux hôpitaux. Au total, ce sont plus de 70 m€ de dons via des fonds de solidarité.

Pour soutenir ses clients dans un contexte de crise économique liée au Covid-19, le Groupe s'est aligné sur les stratégies des pouvoirs publics, en prenant des mesures ciblées pour chaque catégorie de clients. Dès le 6 mars, pour répondre aux problématiques de trésorerie de ses clients, le Groupe Crédit Agricole a annoncé la mise en place de **moratoires de 6 mois sur les remboursements de crédits pour les clients entreprises et professionnels** dont l'activité aurait été impactée par le Covid-19. Au 29 avril, 335 000 pauses ont été accordées, pour un montant de 3,4 Mds€, sans pénalité ni frais additionnels. Par ailleurs, dans le crédit-bail mobilier, 50 000 échéances ont été reportées pour un total de 500 millions d'euros et 2 000 pour le crédit-bail immobilier représentant un total de 150 millions d'euros. En terme de coût du risque, la mise en place du moratoire n'implique pas la requalification automatique du débiteur. Un éventuel passage en défaut / forbearance ou un changement du Bucket d'origine peut cependant intervenir en application des règles Groupe. Par ailleurs, les échéances non appelées sont simplement décalées, l'impact en RWA est donc non significatif.

Le gouvernement français a également annoncé la mise en place dès le 25 mars de **Prêts Garantis par l'Etat** afin de répondre aux besoins de trésorerie des entreprises impactées par la crise du coronavirus. Pour les entreprises éligibles, le montant du prêt est plafonné, dans le cas général, à 25% du chiffre d'affaires de l'entreprise. Au 30 avril 2020, 126 000 demandes ont été reçues par le Groupe pour un montant de 19,5 milliards d'euros (dont 88,5% des demandes concernent des professionnels/agriculteurs et 11,5% des entreprises).

Le Groupe apporte un soutien spécifique aux professionnels, agriculteurs et TPE. Un dispositif de soutien mutualiste de 210 millions d'euros a été mis en place le 22 avril pour les assurés ayant souscrit une assurance multirisque professionnelle avec perte d'exploitation. Le 21 avril, Crédit Agricole Italia a consacré 6 milliards d'euros au soutien aux entreprises, dont 4 milliards d'euros de prêts (max 25 000€) et 2 milliards d'euros de facilités de trésorerie. Pour les agriculteurs, le Groupe a mis en place le Prêt Garanti par l'Etat à 0% sans frais et a accordé, sans frais, des pauses sur les remboursements de crédits.

Des mesures ont enfin été mises en place pour les clients particuliers. En Italie, des moratoires ont été accordés pour un montant de 4 milliards d'euros sur les crédits PME et particuliers pour 6 mois renouvelable. CACF a également mis en place des reports d'échéances de prêts au 31 mars pour un montant de 29 millions d'euros.

L'activité commerciale du Groupe a été dynamique au T1 2020. Les encours de gestion d'actifs ont progressé (+3,5%), comme ceux en assurance-vie (+6,5 Mds€ soit +2%) ; la collecte nette UC est en hausse (+40% T1/T1, +69% T1/T4) ; les crédits augmentent de +7% dans les réseaux Retail en France et en Italie (hors PGE) ; et les encours gérés en crédit à la consommation augmentent de 2,1%.

La conquête brute est dynamique, avec 416 000 nouveaux clients depuis le début de l'année, et une croissance du fonds de commerce de 25 000. Enfin, l'activité commerciale est bonne en banque de marché, pour répondre aux besoins des clients en matière de couverture et d'émissions obligataires. Les revenus du Groupe ont toutefois été impactés par le Covid-19 en mars 2020. La production commerciale a baissé à partir du début du mois, notamment sur les crédits habitats et les crédits à la consommation, même si la marge nette d'intérêt résiste bien. Les commissions liées aux transactions sur valeurs mobilières ont augmenté, compensant la baisse des autres types de commissions (assurance et bancaires). Des dépréciations, largement réversibles, ont aussi été constatées, en raison du contexte de marché défavorable (baisse de la valorisation des actifs en juste valeur en assurance et en gestion d'actifs, et du portefeuille de placement en gestion d'actifs et dans les Caisses régionales).

Résultats du Groupe

Au premier trimestre 2020, le résultat net part du Groupe publié du Groupe Crédit Agricole ressort à 908 millions d'euros, contre 1 350 millions d'euros au premier trimestre 2019. Les éléments spécifiques de ce trimestre ont eu un effet net négatif de -73 millions d'euros sur le résultat net part du Groupe.

Hors ces éléments spécifiques, le résultat net part du Groupe sous-jacent⁴ atteint 981 millions d'euros, en baisse de -31,6% par rapport au premier trimestre 2019. Cette baisse est attribuable en grande partie aux effets de la crise du Covid-19.

Résultats consolidés du Groupe Crédit Agricole au T1-2020 et au T1-2019

| En m€ | T1-20 publié | Eléments spécifiques | T1-20 sous-jacent | T1-19 publié | Eléments spécifiques | T1-19 sous-jacent | T1/T1 publié | T1/T1 sous-jacent |
|---|-----------------|-------------------------|----------------------|-----------------|-------------------------|----------------------|-----------------|----------------------|
| Produit net bancaire | 8 366 | (12) | 8 378 | 8 196 | (126) | 8 323 | +2,1% | +0,7% |
| Charges d'exploitation hors FRU | (5 548) | (70) | (5 478) | (5 277) | - | (5 277) | +5,1% | +3,8% |
| FRU | (454) | - | (454) | (422) | - | (422) | +7,7% | +7,7% |
| Résultat brut d'exploitation | 2 363 | (82) | 2 445 | 2 497 | (126) | 2 623 | (5,4%) | (6,8%) |
| Coût du risque de crédit | (930) | - | (930) | (281) | - | (281) | x 3,3 | x 3,3 |
| Coût du risque juridique | - | - | - | - | - | - | ns | ns |
| Sociétés mises en équivalence | 91 | - | 91 | 95 | - | 95 | (4,6%) | (4,6%) |
| Gains ou pertes sur autres actifs | 5 | - | 5 | 10 | - | 10 | (49,4%) | (49,4%) |
| Variation de valeur des écarts d'acquisition | - | - | - | - | - | - | ns | ns |
| Résultat avant impôt | 1 530 | (82) | 1 612 | 2 321 | (126) | 2 448 | (34,1%) | (34,2%) |
| Impôt | (481) | 7 | (487) | (848) | 41 | (889) | (43,3%) | (45,2%) |
| Rés. net des activ. arrêtées ou en cours de cession | (0) | - | (0) | (0) | - | (0) | x 102,2 | x 102,2 |
| Résultat net | 1 048 | (75) | 1 124 | 1 473 | (85) | 1 558 | (28,8%) | (27,9%) |
| Intérêts minoritaires | (140) | 2 | (142) | (123) | - | (123) | +14,2% | +15,8% |
| Résultat net part du Groupe | 908 | (73) | 981 | 1 350 | (85) | 1 435 | (32,8%) | (31,6%) |
| Coefficient d'exploitation hors FRU (%) | 66,3% | | 65,4% | 64,4% | | 63,4% | +1,9 pp | +2,0 pp |
| Résultat net part du Groupe hors FRU | 1 334 | (73) | 1 407 | 1 754 | (85) | 1 839 | (23,9%) | (23,5%) |

Au premier trimestre 2020, le produit net bancaire sous-jacent progresse de +0,7% par rapport au premier trimestre 2019, à 8 378 millions d'euros, et de -3,3% pour les pôles métiers hors Activités Hors Métiers.

⁴ Sous-jacent, hors éléments spécifiques. Cf. p. 23 et suivantes pour plus de détails sur les éléments spécifiques.

La résistance des revenus dans ce contexte s'explique par une dynamique commerciale maintenue sur le trimestre, avec une conquête brute de 416 000 nouveaux clients et une croissance du fonds de commerce de 25 000 clients en 2020 au sein des banques de proximité en France et en Italie. La production commerciale de crédits reste solide, avec une croissance de +7% (hors Prêts garantis par l'Etat) dans ces mêmes réseaux (+7,1% pour les Caisses régionales). En gestion d'actifs et en assurances, les encours ont progressé en dépit du contexte de marché. L'activité commerciale a également été dynamique en banque de marché pour répondre aux besoins des clients en couverture et émissions obligataires. Néanmoins, les revenus ont été impactés par la crise sanitaire du Covid-19 sur le mois de mars. Le contexte de marché défavorable a eu pour conséquence la constatation, largement réversible, de dépréciations : baisse de la valorisation des actifs en Juste Valeur en assurances et en gestion d'actifs, impact sur les portefeuilles de placement en gestion d'actifs et dans les Caisses régionales. La marge nette d'intérêts résiste en dépit d'une baisse de la production commerciale sur la fin de mois de mars notamment sur les crédits habitat et le crédit à la consommation. Sur les commissions, la situation est contrastée : hausse des commissions liées à la volatilité des marchés (LCL +6,3% - commissions de mouvement notamment, CR +4,8%) compensant la baisse des autres types de commissions (commissions assurances et bancaires). En conséquence, les pôles Caisses régionales, Gestion de l'épargne et Assurances sont ceux qui souffrent le plus, affichant respectivement une baisse de -7,3%/-255 millions d'euros et -8,7%/-127 millions d'euros. Le pôle Services financiers spécialisés recule également de -5,0%/-34 millions d'euros. Les pôles en croissance sont la Grande Clientèle et la Banque de proximité en France (hors Caisses régionales) avec respectivement une hausse de +8,8%/+120 millions d'euros et +2,2%/+20 millions d'euros du produit net bancaire sous-jacent.

Les **charges d'exploitation sous-jacentes** sont **en hausse de +3,8%** par rapport au premier trimestre 2019, en lien avec les investissements informatiques dans les Caisses régionales au titre du Projet de Groupe et du Plan à moyen terme, et des effets impôt et taxes dans les métiers de Crédit Agricole S.A., notamment dans les pôles Gestion de l'épargne et Assurances et Services financiers spécialisés. Plusieurs métiers présentent des effets ciseau positifs, c'est le cas de LCL et de CACIB notamment. Le **coefficient d'exploitation sous-jacent hors FRU s'élève à 65,4%, en baisse de 2,2 points de pourcentage** par rapport au premier trimestre 2019.

Le **résultat brut d'exploitation** sous-jacent est donc en baisse, à 2 445 millions d'euros par rapport au premier trimestre 2019 (-6,8%).

Le **coût du risque de crédit** est en hausse significative (x3,3 par rapport au premier trimestre 2019), en raison du provisionnement sur les encours sains lié au Covid-19 pour tous les métiers (pas d'évolution significative du Bucket 3). Il s'élève à 930 millions d'euros à fin mars 2020, contre 281 millions d'euros à fin mars 2019, La qualité des actifs reste bonne : le taux de douteux est stable à 2,4% à fin mars 2020, et le taux de couverture s'élève à 84,3% en hausse de 1,7 point de pourcentage sur le trimestre, pour un stock de provisions à 19,5 milliards d'euros. Progressivement, dès le premier trimestre 2020, le contexte et les incertitudes liées à la conjoncture économique mondiale ont été pris en compte, en intégrant les effets attendus des mesures de soutien annoncées, pour anticiper les risques à venir. Les niveaux de provisionnement ont été déterminés pour refléter la dégradation brutale de l'environnement (ajustements forfaitaires sur les portefeuilles de la banque de proximité et sur les entreprises et compléments spécifiques sur des secteurs ciblés : tourisme, automobile, aéronautique, grande distribution textile, énergie, *supply chain*). Cette hausse des provisionnements sur encours sains explique 61% de la hausse du **coût du risque sur encours⁵ sur le premier trimestre 2020. Il atteint 40 points de base en annualisé**, soit 3,1 fois plus qu'au premier trimestre 2019 et près de 2 fois le trimestre précédent. Le coût du risque des Buckets 1 et 2 s'élève à 398 millions d'euros, contre une reprise de 87 millions d'euros au trimestre précédent. Le coût du risque du Bucket 3, à 516 millions d'euros, est en légère baisse par rapport au trimestre précédent (602 millions d'euros).

Le **résultat avant impôt sous-jacent s'établit à 1 612 millions d'euros**, en baisse de -34,2% par rapport au premier trimestre 2019. La **charge d'impôt** sous-jacente **est en baisse de -45,2%** sur la période. Le taux d'impôt sous-jacent est en baisse de -5,8 points de pourcentage à 32,1%, principalement en lien avec la baisse du taux d'impôt en France depuis début 2020. Ainsi, le résultat net sous-jacent avant déduction des minoritaires est en baisse de -27,9% et le résultat net part du Groupe sous-jacent en baisse de -31,6% par rapport au premier trimestre 2019.

⁵ Coût du risque sur encours en points de base, annualisé

Les **éléments spécifiques** de ce trimestre (-73 millions d'euros sur le résultat net part du Groupe) comprennent des dons solidaires dans le cadre de la crise du Covid-19 pour -66 millions d'euros en frais généraux (-38 millions d'euros de contribution au fonds de solidarité de l'Etat français pour Crédit Agricole Assurances, -10 millions d'euros pour Crédit Agricole S.A et -10 millions d'euros pour les Caisses régionales de contribution pour le financement de la protection des personnes âgées, -8 m€ de participation au fonds de solidarité marocain pour Crédit du Maroc), soit un impact RNPG de -62 millions d'euros. A cela s'ajoutent les coûts d'intégration par CACEIS de Santander et Kas Bank (-4 millions d'euros en frais généraux/-2 millions d'euros en résultat net part du Groupe, et les éléments de volatilité comptable récurrents avec un effet net négatif de -9 millions d'euros, sur le résultat net part du Groupe, à savoir le DVA (*Debt Valuation Adjustment*, soit les gains et pertes sur instruments financiers liés aux variations du spread émetteur du Groupe), auxquels s'ajoute la partie de la *FVA-Funding Value Adjustment* relative à la variation de spread émetteur, qui n'est pas couverte, pour -14 millions d'euros, la couverture de portefeuille de prêts en Grandes clientèles pour +83 millions d'euros et les variations de provisions épargne logement pour -79 millions d'euros. Au premier trimestre 2019, les éléments spécifiques avaient eu un **effet net, négatif de -85 millions d'euros sur le résultat net part du Groupe**, et ils comprenaient uniquement les éléments de volatilité comptable récurrents, à savoir le DVA (*Debt Valuation Adjustment*, soit les gains et pertes sur instruments financiers liés aux variations du spread émetteur du Groupe) pour -6 millions d'euros, la couverture de portefeuille de prêts en Grandes clientèles pour -14 millions d'euros et les variations de provisions épargne logement pour -64 millions d'euros.

Caisses régionales

La **crise sanitaire actuelle** a commencé à impacter l'activité commerciale des Caisses régionales depuis le mois de mars 2020 (-12,5% de réalisations de crédit, -39,5% de nouveaux contrats IARD notamment). Pour autant, la **dynamique commerciale a été globalement bonne** sur l'ensemble du trimestre avec une progression des **encours de crédits** de +7,1% par rapport au premier trimestre 2019 (527,4 milliards d'euros). Cette hausse est notamment liée à une forte augmentation sur les **crédits habitat** (+7,8%, 323,5 milliards d'encours) et les **crédits accordés aux entreprises** (+11,9%, 86,6 milliards d'encours). En lien avec la crise du Covid-19, les **dépôts à vue** augmentent sensiblement (+15,1% à 172,4 milliards d'euros) et la **collecte hors-bilan** diminue de -1,7% pour s'établir à 260,1 milliards d'euros. Cette baisse étant liée aux titres et aux valeurs mobilières dont les encours diminuent respectivement de -10,3% et -9,8%. Les encours d'assurance-vie continuent quant à eux de progresser (+1,3%) et la **collecte bilan** demeure également en augmentation (+7,3%) pour atteindre 470,4 milliards d'euros. Enfin, la **conquête brute** demeure en croissance (+296 000 clients) et le **fonds de commerce** continue de progresser en 2020 (+18 000 clients supplémentaires).

Au premier trimestre 2020, le **produit net bancaire** sous-jacent des Caisses régionales atteint 3 235 millions d'euros, en baisse depuis le premier trimestre 2019 (-7,3%). Cette baisse est liée au **produit net bancaire de portefeuille**, qui diminue sur la période en raison des valorisations de fin de trimestre en normes internationales. Cet effet étant beaucoup plus modéré en normes françaises. Le **produit net bancaire d'activité** sous-jacent demeure lui solide, avec une hausse des commissions (+4,8%) et de la marge d'intermédiation. Le **coût du risque** sous-jacent enregistre une hausse (x5,5) liée à hauteur de 68,5% au **provisionnement des encours sains** (+176 millions d'euros au T1-20). Au final, le **RNPG sous-jacent** des Caisses régionales (321 millions d'euros) est en baisse de 51,7%. En **normes françaises**, le **RNPG sous-jacent** atteint 583 millions d'euros (-22,3% par rapport au T1-19).

La performance des autres métiers du Groupe Crédit Agricole est détaillée dans la partie Crédit Agricole S.A. de ce communiqué.

Commentant ces résultats et l'activité du Groupe au premier trimestre 2020, Dominique Lefebvre, Président de la SAS Rue La Boétie et Président du Conseil d'administration de Crédit Agricole S.A., a indiqué : « *Le Groupe est solide, capable de faire face aux impacts du Covid et de se mobiliser avec détermination pour soutenir l'économie et ses clients. Depuis le début, nous proposons des solutions, en cohérence avec les mécanismes de soutien public auxquels nous prenons toute notre part, comme les moratoires ou le soutien mutualiste aux assurés professionnels, pour permettre le pontage de notre économie, de l'avant crise vers l'après crise. C'est l'expression de notre utilité, elle se vit chaque jour avec nos équipes, avec nos clients* ».

Crédit Agricole S.A.

Hausse du RBE sous-jacent (+7,9%), baisse du résultat sous-jacent (-18,1%)

- **Résultat publié** : 638 m€ (-16,4% T1/T1); PNB publié : 5 200 m€ (+7,1%) ; RBE publié: 1 586 m€ (+8,6%)
- RBE sous-jacent en hausse (+7,9% T1/T1, grâce à la résistance des revenus (+4,8%) malgré la baisse de la valorisation des actifs en juste valeur en assurance, et à une maîtrise des charges hors IFRIC21 (+2,5%) ; Effet ciseaux positif chez LCL (+3,6 pp) et en GC (+1,9 pp)
- RNPG sous-jacent en baisse (-18,1%) sous l'effet de la hausse du coût du risque de crédit (x2,8) et de l'impact des valorisations de marché au 31 mars.

Activité dynamique au T1 dans tous les métiers, interrompue par la crise en mars

- Progression T1/T1 des encours de gestion d'actifs (+3,5%), d'assurance-vie (+2%), des encours de crédit chez LCL (habitat +8,5%, professionnels et entreprises +7,1%), de crédit à la consommation gérés (+2,1%).
- Collecte nette UC en hausse (+40% T1/T1). Poursuite de la dynamique de croissance en dommages et protection des personnes.
- Poursuite de la dynamique de conquête (+86 000 clients pros et particuliers en 2020 chez LCL)
- Activité commerciale dynamique en banque de marché et gestion prudente des risques (VaR modérée à 11 m€)

Hausse du coût du risque, sous l'effet de provisionnements des encours sains

- **Exposition sectorielle et géographique équilibrée** (aucun secteur Entreprise ne représente plus de 4% des expositions totales) ;
- **Taux de CDL stable** (3,1%), risques bien couverts (taux de couverture de 72,5%) ; Stock de provisions à 9,6 Mds€
- Conformément à la norme IFRS9, révision des provisionnements bucket 1 et 2 pour prendre en compte la dégradation de l'environnement ainsi que l'effet attendu des mesures publiques: **hausse du coût du risque (à 621 m€, x2,8 T1/T1)**, tirée principalement (56%) par les provisionnements sur les encours sains (223 m€ au T1).
- **Coût du risque sur encours annualisé 61 pb.**

Solvabilité très solides, intégrant le déboucement de 35% du switch

- **Ratio de CET1 en baisse (-0,7 pp) à 11,4%**, intégrant le déboucement de 35% du switch (-44 pb), l'impact de l'affectation du dividende 2019 en réserves suite à la recommandation de la BCE (+60 pb), et un impact des effets de marché négatifs sur les réserves latentes sur portefeuilles titres (-33 pb). **Ecart aux exigences à 3,5 pp au T1.**
- **Bénéfice sous-jacent par action**: T1-2019 : 0,17 €, -25,0% T1/T1
- **RWA impactés par la bonne activité commerciale et par l'accompagnement des clients impactés par la crise** (+24 Mds€, dont 11,9 Mds€ liés au démantèlement de 35% du mécanisme Switch, +5,5 Mds€ liés aux impacts réglementaires sur les titrisations et +11,2 Mds€ à la croissance des métiers).

Indicateurs de liquidité en hausse

- **338 Mds€ de réserves au 31/03, en hausse de 40 Mds€ par rapport au 31/12/2019.**
- **Augmentation du LCR :132,8%**⁶.
- 67% du programme de financement MLT de marché de 12 Mds€ réalisé à fin avril. 2 émissions benchmark en avril (2 Mds€ senior collatéralisées et 1,5 Mds€ senior non préférées)

⁶ Ratio calculé sur la base d'une moyenne sur 12 mois

Le Conseil d'administration de Crédit Agricole S.A., réuni sous la présidence de Dominique Lefebvre le 5 mai 2020, a examiné les comptes du premier trimestre 2020.

| Résultats consolidés de Crédit Agricole S.A. au T1-2020 et au T1-2019 | | | | | | | | |
|---|-----------------|-------------------------|----------------------|-----------------|-------------------------|----------------------|-----------------|----------------------|
| En m€ | T1-20 publié | Eléments spécifiques | T1-20 sous-jacent | T1-19 publié | Eléments spécifiques | T1-19 sous-jacent | T1/T1 publié | T1/T1 sous-jacent |
| Produit net bancaire | 5 200 | 63 | 5 137 | 4 855 | (48) | 4 903 | +7,1% | +4,8% |
| Charges d'exploitation hors FRU | (3 254) | (60) | (3 194) | (3 104) | - | (3 104) | +4,8% | +2,9% |
| FRU | (360) | - | (360) | (332) | - | (332) | +8,6% | +8,6% |
| Résultat brut d'exploitation | 1 586 | 3 | 1 583 | 1 419 | (48) | 1 467 | +11,7% | +7,9% |
| Coût du risque de crédit | (621) | - | (621) | (225) | - | (225) | x 2,8 | x 2,8 |
| Coût du risque juridique | - | - | - | - | - | - | ns | ns |
| Sociétés mises en équivalence | 90 | - | 90 | 85 | - | 85 | +5,8% | +5,8% |
| Gains ou pertes sur autres actifs | 5 | - | 5 | 23 | - | 23 | (77,4%) | (77,4%) |
| Variation de valeur des écarts d'acquisition | - | - | - | - | - | - | ns | ns |
| Résultat avant impôt | 1 060 | 3 | 1 057 | 1 302 | (48) | 1 350 | (18,6%) | (21,7%) |
| Impôt | (261) | (17) | (243) | (394) | 14 | (409) | (33,9%) | (40,4%) |
| Rés. net des activ. arrêtées ou en cours de cession | (0) | - | (0) | (0) | - | (0) | ns | ns |
| Résultat net | 799 | (15) | 813 | 908 | (34) | 941 | (12,0%) | (13,6%) |
| Intérêts minoritaires | (161) | 1 | (162) | (145) | 1 | (146) | +10,9% | +10,9% |
| Résultat net part du Groupe | 638 | (14) | 652 | 763 | (33) | 796 | (16,4%) | (18,1%) |
| Bénéfice par action (€) | 0,17 | (0,00) | 0,17 | 0,22 | (0,01) | 0,23 | (23,2%) | (25,0%) |
| Coefficient d'exploitation hors FRU (%) | 62,6% | | 62,2% | 63,9% | | 63,3% | -1,4 pp | -1,1 pp |
| Résultat net part du groupe hors FRU | 964 | (14) | 978 | 1 070 | (33) | 1 103 | (9,9%) | (11,4%) |

Résultats

Au premier trimestre 2020, le **résultat net part du Groupe publié** de Crédit Agricole S.A. ressort à **638 millions d'euros**, contre 763 millions d'euros au premier trimestre 2019. Les **éléments spécifiques** de ce trimestre ont eu un **effet net négatif de -14 millions d'euros sur le résultat net part du Groupe**.

Hors ces éléments spécifiques, le **résultat net part du Groupe sous-jacent⁷** atteint **652 millions d'euros**, en baisse de -18,1% par rapport au premier trimestre 2019. Cette baisse est attribuable en grande partie à la hausse du coût du risque, liée au provisionnement des encours sains dans un contexte de crise.

Les **éléments spécifiques** de ce trimestre (-14 millions d'euros sur le résultat net part du Groupe) comprennent des dons solidaires dans le cadre de la crise du Covid-19 pour -56 millions d'euros en frais généraux (-38 millions d'euros de contribution au fonds de solidarité de l'Etat français pour Crédit Agricole Assurances, -10 millions d'euros pour Crédit Agricole S.A. de contribution pour le financement de la protection des personnes âgées, -8 m€ de participation au fonds de solidarité marocain pour Crédit du Maroc), soit un impact RNPG de -52 millions d'euros (respectivement -38 millions d'euros, -10 millions d'euros, -4 millions d'euros). A cela s'ajoute les coûts d'intégration par CACEIS de Santander et Kas Bank (-4 millions d'euros en frais généraux/-2 millions d'euros en résultat net part du Groupe, et les éléments de volatilité comptable récurrents avec un effet net positif de +40 millions d'euros, sur le résultat net part du Groupe, à savoir le DVA (*Debt Valuation Adjustment*, soit les gains et pertes sur instruments financiers liés aux variations du spread émetteur du Groupe), auxquels s'ajoute la partie de la *FVA-Funding Value Adjustment* relative à la variation de spread émetteur, qui n'est pas couverte, pour -14 millions d'euros, la couverture de portefeuille de prêts en Grandes clientèles pour +81 millions d'euros et les

⁷ Sous-jacent, hors éléments spécifiques. Cf. p. 23 et suivantes pour plus de détails sur les éléments spécifiques.

variations de provisions épargne logement pour -27 millions d'euros. Au premier trimestre 2019, les éléments spécifiques avaient eu un **effet net, négatif de -33 millions d'euros sur le résultat net part du Groupe**, et ils comprenaient uniquement les éléments de volatilité comptable récurrents, à savoir le DVA (*Debt Valuation Adjustment*, soit les gains et pertes sur instruments financiers liés aux variations du spread émetteur du Groupe) pour -6 millions d'euros, la couverture de portefeuille de prêts en Grandes clientèles pour -14 millions d'euros et les variations de provisions épargne logement pour -13 millions d'euros.

Les performances des métiers subissent l'effet, en mars, de la crise du Covid-19 au premier trimestre 2020. Le **résultat net part du Groupe sous-jacent** des pôles métiers⁸ a baissé de -23,1%. Cette forte baisse est notamment expliquée par l'impact du provisionnement des encours sains lié à la crise Covid-19 sur le coût du risque, en hausse dans tous les métiers. Les pôles Grandes Clientèles et Banque de proximité affichent, en dépit d'un résultat net part du Groupe à -10,4%/-24 millions d'euros et -21,7%/-44 millions d'euros, un résultat brut d'exploitation en hausse, à respectivement et +11,7% et +3,1% grâce au maintien de la dynamique commerciale et aux efforts d'efficacité opérationnelle dans ces deux pôles métiers. Le pôle Gestion de l'épargne et Assurances affiche un résultat net part du Groupe en baisse de -21,3%/-97 millions d'euros en raison principalement de l'impact d'effets marché significatifs sur la fin du trimestre en assurances et gestion d'actifs. Le pôle Services Financiers Spécialisés enregistre un résultat net part du Groupe en baisse de -44,2%/-86 millions d'euros en lien notamment avec le ralentissement de l'activité. En intégrant l'amélioration de +106 millions d'euros de la contribution négative du pôle Activité hors métiers, en lien avec l'effet positif ce trimestre des éliminations intragroupes dans un contexte de marché volatile, le résultat net part du Groupe sous-jacent est en baisse de -18,1%.

Au premier trimestre 2020, les **revenus sous-jacents** ont atteint 5 137 millions d'euros (+4,8%). Les pôles métiers affichent une baisse limitée de leurs revenus, à -1% sur la période, reflétant la poursuite de la dynamique commerciale sur le premier trimestre 2020, interrompue au mois de mars par l'effet de la crise Covid-19. Les revenus sont tirés par le pôle Grandes Clientèle (+8,6%) et la Banque de proximité (+0,8%). La dynamique commerciale en banque de marché est soutenue, pour répondre aux besoins des clients dans un contexte de volatilité élevée ; elle compense le ralentissement en banque de financement. Dans les services financiers aux institutionnels, il faut souligner l'impact de l'effet périmètre des récentes acquisitions. La bonne tenue des revenus en Banque de proximité reflète le maintien de la croissance des crédits et de la collecte sur le trimestre ainsi que le bon niveau des commissions, notamment sur épargne financière. Le pôle Gestion de l'épargne et Assurances enregistre une baisse de ses revenus de -10,1% sur la période. Il faut souligner une résilience de l'activité et une décollecte limitée en gestion d'actifs, mais le pôle est nettement impacté par l'effet marché défavorable sur les revenus de l'assurance (impacts largement réversibles de la Juste valeur par résultat et des provisions techniques réglementaires). Le pôle Services Financier Spécialisés voit ses revenus pénalisés (-5%) par le ralentissement de l'activité sur les crédits renouvelables en crédit à la consommation et sur le factoring.

Les charges d'exploitation sous-jacentes hors FRU sont en progression de +2,9% sur la période. En retraçant l'ensemble des charges IFRIC21 sur la période (elles s'élèvent à 535 millions d'euros ce trimestre contre 489 millions d'euros au premier trimestre 2019, soit une hausse de +9,4%, dont +8,6% pour le seul FRU), la hausse est limitée à +2,5%. Les métiers Banque de proximité et Grandes Clientèles affichent des effets ciseaux positifs (respectivement +0,1 point de pourcentage, dont +3,6 point de pourcentage pour la Banque de proximité en France et +0,1 point de pourcentage pour l'Italie, et +1,9 point de pourcentage). Le pôle Banque de proximité enregistre des charges en baisse de -0,7% (-1,4% en France et -1,9% en Italie) ce qui permet de constater une amélioration du coefficient d'exploitation de 1,0 point de pourcentage à 64,6% (2,4 pour la France à 65,8% et 0,1 pour l'Italie à 62,7%). Le pôle Grandes Clientèles affiche un coefficient d'exploitation en amélioration de 0,6 point de pourcentage, dont 1,0 pour la banque de financement d'investissement. La hausse des charges des services financiers aux institutionnels s'explique notamment par les effets périmètre liés aux dernières acquisitions. Le pôle Gestion de l'épargne et Assurances enregistre des charges maîtrisées, en hausse de +1,9%, expliquée par les taxes en assurance (+18,4%) ; hors cet effet, les charges opérationnelles sont en baisse en gestion d'actifs et stables chez les assurances. Le pôle Services Financiers Spécialisés affiche une hausse modérée des charges (+2,9%) liée principalement à un effet taxe en crédit à la consommation. Au global, le **coefficient**

⁸ Hors pôle Activités hors métiers

d'exploitation sous-jacent hors FRU s'élève à 62,2% sur le premier trimestre 2020, en amélioration de 1,1 point de pourcentage sur la période.

Le **résultat brut d'exploitation sous-jacent** est donc en hausse de **+7,9%** par rapport au premier trimestre 2019 (+11,7% pour le pôle Grandes Clientèles, +3,0% pour la Banque de proximité, -14,1% pour les Services financiers spécialisés, -23,4% pour Gestion de l'épargne et Assurances).

Le coût du risque affiche une hausse significative (x2,8/-396 millions d'euros, à -621 millions d'euros contre -225 millions d'euros au premier trimestre 2019), essentiellement sous l'effet d'un provisionnement des encours sains lié à la crise du Covid-19 dans tous les métiers (pas d'évolution significative du Bucket 3).

L'analyse du coût du risque de crédit témoigne de la qualité des actifs (taux de douteux stable à 3,1%) et des risques bien couverts (taux de couverture à 72,4% en hausse de 2,7 pp par rapport à décembre 2019, pour un stock de provisions de 9,6 milliards d'euros). Progressivement, dès le premier trimestre 2020, le contexte et les incertitudes liées à la conjoncture économique mondiale ont été pris en compte, en intégrant les effets attendus des mesures de soutien annoncées. Les niveaux de provisionnement ont été déterminés pour refléter la dégradation brutale de l'environnement (ajustements forfaitaires sur les portefeuilles de la banque de proximité et sur les entreprises et compléments spécifiques sur des secteurs ciblés : tourisme, automobile, aéronautique, grande distribution textile, énergie, *supply chain*). Cette hausse des provisionnements explique 56% de la hausse du **coût du risque, qui a été multiplié par 2,8 depuis le premier trimestre 2019. Le coût du risque sur encours⁹ sur le premier trimestre 2020 atteint 61 points de base en chiffre annualisé**, soit 2,6 fois plus qu'au premier trimestre 2019 et près de 2 fois plus qu'au trimestre précédent. La charge de -621 millions d'euros sur le trimestre est composée du coût du risque sur les Buckets 1 et 2 à -223 millions d'euros (contre une reprise de +184 millions d'euros au trimestre précédent) et du coût du risque Bucket 3, à -382 millions d'euros, en nette baisse par rapport au trimestre précédent (-531 millions d'euros). Dans les quatre métiers principalement contributeurs au coût du risque, celui-ci enregistre des variations similaires. Ainsi, LCL affiche un coût du risque à -101 millions d'euros (x2,3 par rapport au premier trimestre 2019 qui enregistrait un niveau très bas) et une augmentation de son coût du risque sur encours⁹ à 31 points de base en annualisé (contre 20 points de base au trimestre précédent et 15 points au premier trimestre 2019) CA Italia ressort en hausse de +23,5%, avec un coût du risque sur encours⁹ en hausse atteignant 74 points de base en annualisé (contre 56 points au quatrième trimestre 2019 et 61 points au premier trimestre 2019) ; CACF enregistre une hausse de +70,3% du coût du risque à -164 millions d'euros par rapport au premier trimestre 2019, avec un coût du risque sur encours⁹ qui ressort également en hausse à 180 points de base en annualisé (contre 129 points au quatrième trimestre 2019 et 111 points au premier trimestre 2019). Enfin, en banque de financement, le coût du risque du trimestre s'élève à -103 millions d'euros, contre une reprise de +6 millions d'euros au premier trimestre 2019. Son coût du risque sur encours⁹ enregistre donc une hausse à 51 points de base en annualisé (contre 22 points au quatrième trimestre 2019 et -2 points au premier trimestre 2019).

La contribution des **sociétés mises en équivalence** ressort en hausse de **+5,8%**, à 90 millions d'euros, traduisant notamment la bonne performance des *Joint-Ventures* asiatiques en gestion d'actifs sur le trimestre, et la reprise de l'activité en Chine pour le crédit à la consommation dès le mois de mars.

Le **résultat sous-jacent¹⁰ avant impôt, activités cédées et minoritaires** ressort ainsi en diminution de **-21,7%**, à 1 057 millions d'euros. Le **taux d'impôt effectif sous-jacent** s'établit à **25,2%**, en baisse de -7,1 point de pourcentage par rapport au premier trimestre 2019, la charge d'impôt sous-jacente est en baisse de -40,1% à -243 millions d'euros. Le taux d'impôt du premier trimestre 2020 est notamment impacté par la baisse du taux d'impôt en France depuis le 01/01/2020 (32,02% au lieu de 34,43%) et par l'effet favorable des filiales étrangères qui ont un taux d'impôt moins élevé qu'en France. Le **résultat net avant minoritaires affiche donc une baisse de -13,6%**.

La part de **résultat net attribuée aux intérêts minoritaires** est en hausse (+10,9%) à 162 millions d'euros, en raison principalement de l'apparition de minoritaires au profit de Santander en services financiers aux institutionnels.

Le **résultat net part du Groupe sous-jacent** est en baisse de **-18,1%** par rapport au premier trimestre 2019 à **652 millions d'euros**.

⁹ Coût du risque sur encours en points de base, annualisé

¹⁰ Cf. p. 23 pour plus de détails sur les éléments spécifiques de Crédit Agricole S.A.

Activité

La dynamique commerciale a été soutenue sur le trimestre, grâce au dynamisme des encours et de la production commerciale du début de l'année, à une conquête toujours soutenue, et à une activité commerciale dynamique en banque de marché. L'activité a cependant fortement ralenti au mois de mars sous l'effet de l'impact économique du Covid-19. La production commerciale a diminué en fin de période, notamment sur les crédits habitat et sur les crédits à la consommation. Les commissions liées à la volatilité des marchés ont augmenté, compensant la baisse des autres types de commissions (assurance et bancaires).

En Epargne/Retraite, les encours (épargne, retraite et prévoyance) atteignent 298,6 milliards d'euros, en hausse de +2,2% par rapport à mars 2019, dont 63,9 milliards d'euros d'unités de compte, en progression de 0,3% sur un an. La part des unités de comptes dans les encours atteint 21,4%, en baisse de -1,4 point de pourcentage par rapport au quatrième trimestre 2019. Le chiffre d'affaires s'élève à 5,9 milliards d'euros sur le premier trimestre 2020 (en baisse de -25,0% par rapport au premier trimestre 2019), et la collecte nette totale est en diminution de 2,0 milliards d'euros par rapport au premier trimestre 2019. Ce trimestre a été marqué par une décollecte en euros (-1 milliard d'euros) et par une collecte nette élevée en unités de compte (+1,7 milliard d'euros). La part des contrats UC dans la collecte brute atteint 41,3%, en hausse de +16,3 points de pourcentage par rapport au premier trimestre 2019 et de +7,9 points de pourcentage par rapport au trimestre précédent. La solvabilité de Crédit Agricole Assurances est à un niveau confortable, à 234%, très supérieure à la borne supérieure de notre fourchette de pilotage 160%-200%.

En Assurances dommages, Crédit Agricole Assurances poursuit sa dynamique de croissance, avec une progression des primes de +7,0% au premier trimestre 2020, sous l'effet d'une progression toujours soutenue en France (+7,2%). Pacifica enregistre un apport net d'environ +120 000 contrats sur le trimestre, pour atteindre près de 14,2 millions de contrats à fin mars 2020. Le taux d'équipement des clients particuliers¹¹ progresse dans les réseaux de LCL (25,2% à fin mars 2020, soit une augmentation de +0,8 point de pourcentage depuis mars 2019) et des Caisses régionales (41,0% à fin mars 2020, soit une augmentation de +1,4 point de pourcentage depuis mars 2019), ainsi que chez CA Italia (15,7% à fin mars 2020, soit une augmentation de +1,6 point depuis mars 2019). Le ratio combiné reste maîtrisé, à 95,0%, en légère hausse de 0,4 point de pourcentage sur un an. En **prévoyance/emprunteur/collectives**, le chiffre d'affaires atteint ce trimestre près de 1 089 millions, en hausse de +7,8% par rapport à la même période en 2019, une croissance portée par celle de l'ensemble des trois segments d'activité.

La Gestion d'actifs (Amundi) enregistre ce trimestre des sorties nettes limitées dans un contexte de crise inédite (-3,2 milliards d'euros), avec une collecte de +2,4 milliards d'euros sur le Retail (hors JV) MLT, ainsi qu'une collecte de +9,7 milliards d'euros des *Joint-Ventures*. Les institutionnels ont réalisé une décollecte de -15,3 milliards d'euros, liée à des sorties en produits de trésorerie et au « derisking » des clients. Les encours sous gestion restent à un niveau toujours élevé à 1 527 milliards d'euros à fin mars 2020, en hausse de +3,5% par rapport à fin mars 2019, et ce malgré un contexte mondial incertain.

Les Banques de proximité affichent une bonne résistance de leur activité commerciale. Malgré des productions de crédit en baisse pour LCL (-5,8% en comparaison avec le premier trimestre 2019) ou stable pour CA Italia (-0,8% sur le crédit habitat), les banques de proximité présentent toujours des taux de croissance satisfaisants de leurs encours de crédit : en France avec, pour LCL +7,8% par rapport à fin mars 2019, notamment porté par le crédit habitat (+8,5%) et les marchés professionnels et entreprises (+7,1%), mais aussi en Italie avec, pour CA Italia +4,0%, tiré par les crédits aux particuliers (+4,9%) et aux entreprises et PME (+4,3%), et pour l'ensemble des Banque de Proximité à l'International hors Italie (+3,9%), notamment portées par l'Egypte (+10%¹²), l'Ukraine (+4%¹²), le Maroc (+4%¹²), la Pologne

¹¹ Taux d'équipement : part des clients bancaires particuliers détenant au-moins un produit d'assurances (estimations Pacifica). Périmètre : assurances auto, habitation, santé, GAV et protection juridique.

¹² Hors effet de change

(+3%¹²). En France, les renégociations de crédits habitat de LCL atteignent des niveaux importants (0,9 milliard d'euros d'encours au premier trimestre 2020, contre 1,0 milliard d'euros au quatrième trimestre 2019), mais restent très en-deçà du point haut du quatrième trimestre 2016 (5,2 milliards d'euros). La collecte hors bilan a été pénalisée par des effets marché défavorables, notamment pour LCL, subissant une baisse de son épargne hors bilan (-3,1%), plus particulièrement sur les titres et OPCVM (-13,9%), et également dans une moindre mesure pour CA Italia (+1,2%). La collecte bilan, à l'inverse, croît sur tous les marchés, de +8,3% par rapport à mars 2019 pour LCL en France du fait de la hausse de l'épargne des particuliers, portée par les dépôts à vue (+15,1%) et les livrets (+4,4%) ; elle croît de +5,2% pour CA Italia, notamment porté par les dépôts des entreprises ; enfin +5,7% pour l'ensemble des Banque de Proximité à l'International hors Italie, tirée par la Pologne (+5,2%¹²), le Maroc (+4,6%¹²) et l'Ukraine (+24,6%¹²). La conquête clients brute est toujours dynamique chez LCL avec +86 000 clients professionnels et particuliers depuis le début de l'année 2020 et une hausse du fonds de commerce de 12 000 clients. Par ailleurs, le taux d'équipement assurance dommage pour LCL augmente de 0,8 point de pourcentage sur un an pour s'établir à 25,2%. Enfin, CA Italia a réalisé la première émission de *covered bonds* sur le marché italien en 2020, pour 1,25 milliard d'euros.

Dans le pôle des Services financiers spécialisés, la production commerciale de CA-CF atteint **9,6 milliards d'euros**, en baisse de 13% depuis le premier trimestre 2019, sous l'effet de la crise sanitaire, qui a commencé à impacter l'activité commerciale de CA-CF dès le mois de mars. En **France** et en **Italie**, la production commerciale est en baisse de respectivement -10% et -12%, la **contribution des Caisses régionales et de LCL** affichant une bonne résistance (respectivement -4,4% et +0,8%). En revanche, **l'activité en Chine** reprend depuis le mois de mars (avec 16 800 nouveaux contrats chez GAC Sofinco contre 3 200 en février). Les **encours gérés** ainsi que **les encours consolidés** progressent quant à eux respectivement de +2,1% et de +3,3% sur un an, pour atteindre respectivement **91,4 milliards d'euros** et **34,8 milliards d'euros**. Par ailleurs, le premier trimestre 2020 de CAL&F est marqué par un **bon niveau d'activité** malgré les impacts de la crise sanitaire, visibles dès le mois de mars. La **production commerciale en affacturage** est en **augmentation** par rapport au premier trimestre 2019, de +56,2% à 2,5 milliards d'euros, tant en **France** (+42,8% à 1,7 milliards d'euros) qu'à **l'international** (+92,6% à 0,8 milliard d'euros). Dans ce contexte, le **chiffre d'affaires factoré** enregistre une progression sur la période (+1,7% à 19,2 milliards d'euros). La **production commerciale en crédit-bail** atteint quant à elle 1,3 milliard d'euros (en hausse de +9,2% depuis le premier trimestre 2019) et les **encours financés en crédit-bail** s'établissent à **15,1 milliards d'euros, en hausse de +2,6%** depuis un an.

L'activité du pôle **Grandes clientèles** est bonne dans l'ensemble, avec **des revenus** en hausse au premier trimestre 2020 (+8,6% par rapport au premier trimestre 2019) à **1 484 millions d'euros**. Les revenus sous-jacents de la banque de financement et d'investissement représentent 1 202 millions d'euros soit une hausse de +4,8%. Les revenus de la banque de marché et d'investissement sont en hausse (+13,7% par rapport au premier trimestre de 2019) à **603 millions d'euros**, sous l'effet du dynamisme de l'activité commerciale notamment en fin de trimestre, dans des conditions de marché très volatiles. Afin d'accompagner les clients, la banque de financement et d'investissement a permis le tirage de lignes de crédit pour un taux de 32% à fin mars (contre 18% à fin février) ce qui a notamment permis de nouvelles émissions obligataires à partir de mi-mars. Au 23 avril, le montant total tiré sur les lignes de crédit existantes est de 10,6 milliards d'euros dont plus de 70% ont été ensuite convertis en dépôts. A l'intérieur de la banque de marché et d'investissement, le métier Fixed Income Credit and Change (FICC) a réalisé une très bonne performance (faible volatilité des résultats quotidiens, activité commerciale soutenue) qui illustre la gestion prudente des risques et la qualité de la franchise clients. La VaR réglementaire – moyenne 60 jours – est en hausse modérée, à 11,4 m€ en moyenne au premier trimestre 2020 comparé au 9,8 millions d'euros du quatrième trimestre 2019, mais reste à un bas niveau. Après un début d'année moins porteur et en dépit d'une bonne activité en fin de trimestre, la banque de financement présente des revenus en légère baisse (-2,9% par rapport au premier trimestre de 2019) à **600 millions d'euros** et ce, en l'absence de deals majeurs. Les financements structurés enregistrent une baisse de leur activité (-5,7%) s'expliquant à la fois par un ralentissement conjoncturel et par des impacts dus à la crise, limités à ce stade, tandis que les revenus de banque commerciale sont stables (-0,7%) malgré le ralentissement du marché des prêts syndiqués sur la zone EMEA, la banque maintient

néanmoins sa position de 5ème acteur sur le marché EMEA des crédits syndiqués. Enfin, les Services financiers aux institutionnels (CACEIS) enregistrent ce trimestre de bons niveaux d'encours conservés (3 667 milliards d'euros à fin mars 2020, en hausse de +32,1% sur un an) et d'encours administrés (1 833 milliards d'euros, en hausse de +3,1% sur un an), grâce notamment à la consolidation de Kas Bank et de Santander Securities Services (« S3 ») (+845 Mds€ d'AuC et +124 Mds€ d'AuA), et d'autre part une hausse significative de l'effet volume sur les actifs conservés grâce à la conquête de nouveaux grands clients qui compensent un effet marché défavorable (-6% sur les AuC et -4% sur les AuA à fin mars).

Analyse des résultats des pôles et métiers de Crédit Agricole S.A.

Gestion de l'épargne et Assurances

Le pôle Gestion de l'épargne et Assurances (GEA) réalise un résultat net part du Groupe sous-jacent de 356 millions d'euros, en diminution de -21,3% par rapport au premier trimestre 2019. Le pôle contribue à hauteur de 47% au résultat net part du Groupe sous-jacent des pôles métiers de Crédit Agricole S.A. (hors pôle AHM) sur le premier trimestre 2020 et de 26% aux revenus sous-jacents hors AHM.

Assurances

Le PNB sous-jacent est en baisse de -18,7%, subissant notamment des effets marché défavorables, liés à des impacts de la juste valeur par résultat pour 246 m€ et à des provisions techniques réglementaires sur les unités de compte pour 60 m€, compensés partiellement par la progression du prélèvement de marge financière. Les charges sous-jacentes augmentent de +6,5%, liée essentiellement aux effets taxes (+18,5%). Hors cet effet, les charges sous-jacentes restent stables. A noter ce trimestre une contribution au Fonds de solidarité de la Fédération Française de l'Assurance pour 38 millions d'euros (qualifiée en éléments spécifiques) en faveur des indépendants et TPE particulièrement touchés par la crise. Ainsi, le coefficient d'exploitation sous-jacent hors FRU ressort à 48,4% (+11,5 points de pourcentage par rapport au premier trimestre 2019) et le résultat brut d'exploitation sous-jacent diminue de -33,5% par rapport au premier trimestre 2019. La charge d'impôt sur le premier trimestre 2020 diminue de -53,4%, à 52 millions d'euros, en raison de la baisse du résultat avant impôt et de la diminution du taux d'impôt en France. En définitive, la contribution du métier Assurance au RNPG sous-jacent est en baisse de -28,4% par rapport au premier trimestre 2020.

Gestion d'actifs

Le PNB sous-jacent baisse de -7,0% pour atteindre 594 millions d'euros au premier trimestres 2020. Les revenus nets de gestion sont en hausse (+5,1%), malgré un contexte de marché difficile, tirés par les commissions de gestion en progression (+1,7%) et par le doublement des commissions de surperformance. Les revenus financiers ont été affectés par la baisse des marchés en mars (valorisation *mark to market* du portefeuille d'investissement) et affichent -61 millions d'euros au premier trimestre 2020. Les charges sous-jacentes baissent de -1,9% à 334 millions d'euros, grâce notamment aux dernières synergies liées à l'intégration de Pioneer, et à l'ajustement des rémunérations variables. Le résultat brut d'exploitation sous-jacent diminue de -13,5% et le coefficient d'exploitation sous-jacent hors FRU s'affiche à 56,3%, en dégradation de 2,9 points de pourcentage. La contribution des sociétés mises en équivalence, reprenant notamment le résultat des joint-ventures d'Amundi en Asie, est en hausse de +9,1%. L'impôt sur les sociétés est en diminution de -20,4% et atteint 69 millions d'euros ce trimestre. Au final, la contribution du métier au RNPG sous-jacent est en baisse de -17,6%, atteignant 127 millions d'euros.

Gestion de fortune

Le PNB sous-jacent augmente de +6,4% pour atteindre 215 millions d'euros au premier trimestres 2020, tiré par les revenus transactionnels, sous l'effet de la forte volatilité des marchés. Les charges sous-jacentes restent sous contrôles (+3,2%) et atteignent 185 millions d'euros au premier trimestre 2020, ce qui permet d'améliorer le coefficient d'exploitation sous-jacent hors FRU de 2,6 points de pourcentage à 86,3%. Le résultat brut d'exploitation sous-jacent augmente de +34,4% (26 millions d'euros). L'impôt sur les sociétés reste à un niveau faible à 1,4 millions d'euros, lié notamment à l'amélioration du taux helvétique. Au final, la contribution du métier au RNPG sous-jacent est en hausse de +81,9% pour atteindre 25 millions d'euros au premier trimestre 2020.

Banque de proximité

Banque de proximité en France

Le PNB sous-jacent augmente de +2,2% pour atteindre 889 millions d'euros au premier trimestre 2020. Il est tiré par la hausse des commissions (+6,3%) du fait de la hausse d'activité sur les opérations sur titres ; à l'inverse, la Marge Nette d'Intérêts (MNI) diminue de -1,3%. En lien avec une politique d'efficacité opérationnelle de LCL, les charges diminuent de -1,4% pour atteindre 585 millions d'euros au premier trimestre 2020, ce qui entraîne une amélioration du coefficient d'exploitation sous-jacent hors FRU de 2,4 points de pourcentage, à 65,8%. Le résultat brut d'exploitation sous-jacent augmente de +9,4% à 269 millions d'euros, mais est compensé par une forte hausse du coût du risque, de -101 millions d'euros au premier trimestre 2020. Cette hausse intègre 40 millions d'euros de dotations aux provisions en bucket 1 et 2, notamment au titre des conséquences du covid-19. Au final, le résultat net part du groupe sous-jacent est en baisse de -16,8%, atteignant 103 millions d'euros au premier trimestre 2020.

Banque de proximité à l'international

Le PNB sous-jacent du pôle Banque de proximité à l'international est stable (-0,9%) s'établissant à 670 millions d'euros au premier trimestre 2020. Les charges hors FRU sont stables également (+0,3%), mais le FRU augmente de +4,6%. En conséquence, le résultat brut d'exploitation sous-jacent diminue de -3,4%. En cohérence avec la politique de provisionnement dans le contexte du Covid-19, le coût du risque augmente de +30,3% ce trimestre pour s'établir à -115 millions d'euros. Au final le résultat net sous-jacent part du groupe du pôle Banque de proximité à l'international s'établit à 56 millions d'euros, soit une baisse de -29,6% par rapport au premier trimestre 2019.

Italie

Le PNB sous-jacent diminue de -1,8%, atteignant 444 millions d'euros au premier trimestre 2020. La MNI a diminué de -4%, sous les effets des renégociations et de la baisse des taux, affectant tant le stock d'encours à taux variable que la nouvelle production de crédit. Les commissions sont restées stables ce trimestre, avec des commissions sur encours gérés (assurance vie et gestion mobilière) en hausse de +10% compensant la quasi mise à l'arrêt des commissions bancaires en mars 2020. Les charges diminuent de -1,9%, portant le coefficient d'exploitation sous-jacent hors FRU à 62,7%. Ainsi, le résultat brut d'exploitation sous-jacent résiste bien ce trimestre, en baisse de seulement -2,2%. Le coût du risque augmente de +23,5% atteignant -82 millions d'euros, dont -24 millions d'euros enregistrés dans les buckets 1 et 2 essentiellement au titre du provisionnement Covid-19. Le coût du risque sur encours annualisé s'établit ainsi à 74 points de base. La qualité des actifs de CA Italia reste bonne, avec un taux de douteux à 7,6%, en baisse de -70 bps sur un an, et un taux de couverture stable à 60,1%. Au final, le résultat net sous-jacent part du groupe de BPI- Italie diminue de -19,4% au premier trimestre 2020 s'établissant à 34 millions d'euros.

Le Groupe Crédit Agricole en Italie

Le résultat du Groupe en Italie s'établit à 109 millions d'euros au premier trimestre 2020, soit une baisse de -35% par rapport au premier trimestre 2019 du fait de la hausse du coût du risque.

Banque de proximité à l'international- hors Italie

Le PNB sous-jacent est stable (+0,7%) avec une MNI en légère croissance (+1%) et des commissions stables. Les charges augmentent davantage, de +6,1%, et ce notamment en Pologne, ce qui entraîne une dégradation du coefficient d'exploitation sous-jacent hors FRU de la BPI hors Italie de 2,5 points, atteignant 63,3% au premier trimestre 2020. Le résultat brut d'exploitation sous-jacent diminue ainsi de -6,1%, et, en lien avec la politique de provisionnement covid-19, le coût du risque augmente de 51% pour s'établir à -33 millions d'euros au premier trimestre 2020. Au final le résultat net part du groupe sous-jacent s'établit à 21 millions d'euros, soit une baisse de -42,3%.

Par pays :

- CA Egypte⁽¹³⁾ : le résultat brut d'exploitation sous-jacent est en baisse de -19% par rapport au premier trimestre 2020 avec un PNB sous-jacent pénalisé par la baisse des taux et des revenus de *trade finance*. Le profil de risque reste stable avec un faible taux de CDL à 2,7%, et un niveau élevé de taux de couverture à 154%
- CA Pologne⁽¹³⁾ : le PNB sous-jacent enregistre une légère baisse (-1%) malgré la croissance des revenus des commissions. Le résultat brut d'exploitation sous-jacent (-14%) est toutefois pénalisé par une hausse des charges (taxes réglementaires, amortissement IT et immobilier)
- CA Ukraine⁽¹³⁾ : le PNB sous-jacent est stable, le coût du risque est nul, et le taux de douteux est en amélioration (3,8%, -290 bp par rapport au premier trimestre 2020)
- Crédit du Maroc⁽¹³⁾ : le PNB est en hausse de +4%, le taux de couverture élevé à 93%.

Services Financiers Spécialisés

Au premier trimestre 2020, le résultat net part du Groupe sous-jacent du pôle Services financiers spécialisés atteint 109 millions d'euros, en baisse de -44% par rapport au premier trimestre 2019, en raison notamment d'une hausse sensible du coût du risque liée notamment à un provisionnement face à la crise Covid-19.

Crédit à la consommation

Au premier trimestre 2020, le **produit net bancaire sous-jacent** de CA-CF atteint 518 millions d'euros et est en retrait de -4,2%, tout comme le **résultat brut d'exploitation** sous-jacent (-12,5%), dans un contexte de ralentissement de l'activité sur les crédits renouvelables et d'une hausse des coûts d'acquisition liée au développement des partenariats. Le **coût du risque** sous-jacent enregistre une hausse de 70,3% liée à une hausse des provisions *buckets* 1&2 (+37 millions d'euros). Au final, le **RNPG sous-jacent** de CA-CF atteint 97 millions d'euros (-40,2% depuis le premier trimestre 2019).

Leasing & Affacturage

Au premier trimestre 2020, le **produit net bancaire sous-jacent** de CAL&F atteint 129 millions d'euros et est en retrait de -8%, tout comme le **résultat brut d'exploitation** sous-jacent (-21,3%), la crise Covid-19 ayant commencé à impacter l'activité de CAL&F depuis le mois de mars. Le **coût du risque** sous-jacent enregistre une hausse (x2,3) liée aux **mesures de prudence** mises en place. Au final, le **RNPG sous-jacent** de CAL&F s'établit à 12 millions d'euros et est en baisse de 62,6% depuis le premier trimestre 2019.

Grandes Clientèles

Au premier trimestre 2020, le **résultat net part du Groupe sous-jacent** du pôle Grandes clientèles atteint 208 millions d'euros, en baisse de -10,4% par rapport au premier trimestre 2019, en raison notamment d'une hausse sensible du coût du risque avec une dotation de -160 millions d'euros au premier trimestre 2020 contre une reprise de 10 millions d'euros au premier trimestre 2019 liée à un provisionnement face à la crise Covid-19.

Banque de financement et d'investissement

Au premier trimestre 2020, le **produit net bancaire sous-jacent** augmente de +4,8% à 1 202 millions d'euros, grâce à la bonne performance de la banque de marché et d'investissement dans un contexte de marchés financiers très volatils. Le **produit net bancaire sous-jacent** de la banque de marché et d'investissement est en hausse de +13,7% à 603 millions d'euro, tandis que celui de la banque de financement est en légère baisse (-2,9%) à 600 millions d'euros. Les charges hors FRU demeurent maîtrisées et augmentent de 19 millions d'euros à 668 millions d'euros soit +2,9%. Le FRU augmente de 5,3% à 178 millions d'euros. Le **coefficient d'exploitation sous-jacent hors FRU** affiche une amélioration de 1 point grâce à cet effet ciseaux positif à 55,6%. Le **résultat brut d'exploitation sous-jacent** est en hausse de +8,1% à 355 millions d'euros traduisant une belle efficacité opérationnelle. Le **coût du risque** est en nette hausse ce trimestre du fait du provisionnement des encours sains, à 157 millions d'euros, alors qu'il affichait une reprise de 15 millions d'euros sur la même période de 2019. Enfin, l'**impôt** est en net retrait ce trimestre et vient partiellement compenser la hausse du coût

¹³ Hors effet change

du risque. Au final, la contribution du métier au **RNPG sous-jacent** est en baisse de -13,5% à 185 millions d'euros.

Services financiers aux institutionnels

Au premier trimestre 2020, le **produit net bancaire sous-jacent** augmente de +28,9% à 281 millions d'euros sous l'effet de l'intégration des commissions de Kas Bank et S3, de la hausse des volumes de transactions et des activités de flux grâce à une forte volatilité, et de bons résultats de trésorerie. Les charges hors FRU augmentent à 212 millions d'euros soit +24,9%, en lien avec le développement commercial. Le FRU augmente de 32% à 21 millions d'euros. Le **coefficient d'exploitation sous-jacent hors FRU** affiche une amélioration de 2.4 points grâce à cet effet ciseaux positif à 75,4%. Le **résultat brut d'exploitation sous-jacent** est en net progression, (de près de +49% à 48 millions d'euros) alors que le **coût du risque** demeure faible et en baisse, à 3 millions d'euros. Enfin, **l'impôt** est en hausse. Au final, la contribution du métier service financier aux institutionnels au **RNPG sous-jacent** est en hausse de +27% à 23 millions d'euros, et ce malgré la création ce trimestre d'intérêts minoritaires au bénéfice de Santander pour 11 millions d'euros.

Activités Hors métiers

La contribution négative du pôle Activité hors métiers s'analyse en distinguant la contribution « structurelle » des autres éléments. La composante « structurelle » se décompose en trois types d'activités :

- les activités et fonctions d'organe central de Crédit Agricole S.A. entité sociale. Cette contribution négative atteint -293 millions d'euros au premier trimestre 2020, en léger recul (-5 millions d'euros) par rapport au premier trimestre 2019 sous l'effet d'une hausse mesurée des charges d'exploitation et d'une hausse du coût du risque, en dépit d'une amélioration du PNB liée à la baisse continue du coût d'endettement ;
- les métiers non rattachés aux pôles métiers, comme CACIF (private equity) et CA Immobilier : leur contribution affiche un recul de -13 millions d'euros au premier trimestre 2020 par rapport au premier trimestre 2019, lié à un impact négatif en PNB des valorisations de marché de titres dans les entités de capital investissement et un impact négatif en coût du risque dans l'entité Foncaris ;
- les fonctions support du Groupe : le premier trimestre 2020 enregistre un impact positif de +4 millions d'euros, en légère amélioration par rapport au premier trimestre 2019 (+5 millions d'euros). Leur contribution reste toutefois globalement nulle sur une année glissante, leurs prestations faisant l'objet de refacturations aux autres entités du Groupe.

L'amélioration notable de ce pôle s'explique principalement par les « autres éléments » qui enregistrent une amélioration de +126 millions d'euros par rapport au premier trimestre 2019, liée à l'effet positif ce trimestre des éliminations intragroupe dans un contexte de marché volatile

Commentant ces résultats et l'activité de Crédit Agricole S.A. au premier trimestre 2020, Philippe Brassac, Directeur Général, a déclaré : « *Nos résultats sont bons, et nous ont permis ce trimestre d'absorber une multiplication par trois du coût du risque. Nous sommes solides, nous sommes prudents dans nos hypothèses, et nous sommes très engagés auprès de l'économie pour faire réussir un scénario que nous croyons tout à fait jouable* ».

Solidité financière

Groupe Crédit Agricole

Sur le trimestre, le Groupe Crédit Agricole a maintenu un haut niveau de solidité financière, avec un **ratio Common Equity Tier 1 (CET1) de 15,5%**, en baisse de **-0,4 point de pourcentage** par rapport à fin décembre 2019. Cette baisse s'explique principalement par la hausse des emplois pondérés, l'effet des valorisations de marché sur les réserves latentes sur portefeuilles titres (-18 points de base) mais également le niveau modeste du résultat conservé (+11 points de base), les variations de juste valeur négative ayant généré des moins-values latentes dans le résultat de Crédit Agricole Assurances et des Caisses régionales. Le ratio a également enregistré sur le trimestre l'impact d'une nouvelle méthodologie réglementaire sur les titrisations (-15 points de base). En outre, la croissance des emplois pondérés sur la période a généré un effet défavorable sur le ratio CET1 de -34 points de base. En effet, les emplois pondérés des métiers ont progressé de +12,5 milliards d'euros, cette progression s'expliquant particulièrement par le pôle Grandes Clientèles (+7,5 milliards d'euros, dont respectivement +6,5 milliards d'euros sur CACIB et +1,0 milliards d'euros pour CACEIS) et le pôle Banque de proximité (+2,0 milliards d'euros, dont +1,2 milliards d'euros dans les Caisses régionales).

En parallèle, les mesures mises en place par les régulateurs pour faire face à la crise du Covid-19 ont abouti à une baisse des exigences réglementaires, grâce à d'une part l'application immédiate de l'Article 104a qui implique une diminution des exigences P2R en CET1 de -0,66 point de pourcentage et d'autre part à un relâchement de plusieurs coussins contracycliques, qui représentent au 2 avril 2020¹⁴ une diminution de -0,18 point de pourcentage de l'exigence en CET1. Combinés, ces deux effets génèrent une baisse globale de -0,8 point de pourcentage des exigences SREP en CET1 sur le premier trimestre 2020, baisse plus importante que la baisse du ratio CET1 du Groupe Crédit Agricole.

Ainsi, le Groupe Crédit Agricole affiche un coussin substantiel de 6,6 points de pourcentage entre le niveau de son ratio CET1 et l'exigence SREP pour le Groupe Crédit Agricole fixée à 8,9% (au 2 avril 2020¹⁴), contre 6,2 points de pourcentage au 31 décembre 2019.

Le **ratio de levier phasé** ressort à **5,3%**, à fin mars 2020.

TLAC

Le Conseil de stabilité financière (*Financial Stability Board* - FSB) a défini le calcul d'un ratio visant à estimer l'adéquation des capacités d'absorption de pertes et de recapitalisation des banques systémiques (*Global Systemically Important Banks* - G-SIBs). Ce ratio de *Total Loss Absorbing Capacity* (TLAC) fournit aux autorités de résolution le moyen d'évaluer si les G-SIBs ont une capacité suffisante d'absorption de pertes et de recapitalisation avant et pendant la résolution. Il s'applique aux établissements d'importance systémique mondiale, donc au groupe Crédit Agricole.

Les éléments pouvant absorber les pertes sont constitués par le capital, les titres subordonnés et les dettes pour lesquelles l'Autorité de Résolution peut appliquer le renflouement interne.

L'exigence de ratio TLAC a été transposée en droit de l'Union européenne *via* CRR2 et s'applique depuis le 27 juin 2019. Depuis lors, le Groupe Crédit Agricole doit satisfaire à tout moment aux exigences suivantes :

- un ratio TLAC supérieur à 16% des actifs pondérés des risques (*Risk Weighted Assets* - RWA), niveau auquel s'ajoute, d'après la directive européenne CRD5, une exigence globale de coussins de fonds propres (incluant pour le Groupe Crédit Agricole un coussin de conservation de 2,5%, un coussin G-SIB de 1% et le coussin contracyclique). En tenant compte de l'exigence globale de coussins de fonds propres, le Groupe

¹⁴ Y compris le relâchement du coussin contracyclique de la France, applicable à partir du 02/04/2020.

Crédit Agricole devra respecter un ratio TLAC supérieur à 19,5% (auquel il faudra ajouter le coussin contracyclique)

- un ratio TLAC supérieur à 6% de l'exposition en levier (*Leverage Ratio Exposure* - LRE).

Les exigences minimales de ratio TLAC augmenteront à compter du 1^{er} janvier 2022 à 18% des actifs pondérés des risques – niveau auquel il faudra ajouter l'exigence globale de coussins à cette date – et 6,75% de l'exposition en levier.

Au 31 mars 2020, le **ratio TLAC du Groupe Crédit Agricole s'élève à 22,6% des RWA et 7,3% de l'exposition en levier, hors dette senior préférée éligible**. Le ratio TLAC reste stable par rapport au 31 décembre 2019, malgré la progression des emplois pondérés sur le trimestre. Il est supérieur aux exigences respectives de 19,5% des RWA (d'après CRR2/CRD5, exigence à laquelle il faut ajouter le coussin contracyclique de 0,02% au 2 avril 2020) et de 6% de l'exposition en levier, alors même qu'il est possible à cette date d'inclure jusqu'à 2,5% des RWA en dette senior préférée éligible.

L'atteinte du ratio TLAC est soutenue par un **programme d'émission annuel sur le marché d'environ 5 à 6 milliards d'euros de dettes TLAC**. Au 31 mars 2020, 2,5 milliards d'euros équivalents ont été émis sur le marché ; le montant de titres senior non préférés du groupe Crédit Agricole pris en compte dans le calcul du ratio TLAC s'élève à 19,6 milliards d'euros. A noter que mi-avril 2020, Crédit Agricole S.A. a émis 1,5 Mds€ de dette TLAC en format senior non préférée.

MREL

Le ratio MREL (*Minimum Requirement for Own Funds and Eligible Liabilities*) est défini dans la Directive européenne "Redressement et Résolution des Banques" (*Bank Recovery and Resolution Directive - BRRD*). Cette directive établit un cadre pour la résolution des banques dans l'ensemble de l'Union Européenne, visant à doter les autorités de résolution d'instruments et de pouvoirs communs pour s'attaquer préventivement aux crises bancaires, préserver la stabilité financière et réduire l'exposition des contribuables aux pertes.

L'ACPR, autorité de résolution nationale, considère la stratégie de résolution «point d'entrée unique» (*Single Point of Entry* - SPE) comme la plus appropriée s'agissant du système bancaire français. A ce titre, Crédit Agricole SA, en sa qualité d'organe central, serait ce point d'entrée unique dans l'hypothèse d'une mise en résolution du groupe Crédit Agricole.

Le ratio MREL correspond à une exigence minimum de fonds propres et de passifs éligibles devant être disponibles pour absorber les pertes en cas de résolution. Il est calculé comme étant le montant de fonds propres et de passifs éligibles exprimé en pourcentage du total des passifs et des fonds propres de l'établissement, après certains retraitements prudentiels (TLOF) ou exprimé en actifs pondérés des risques (RWA). Sont éligibles au numérateur du ratio MREL les fonds propres prudentiels, ainsi que les titres subordonnés, les dettes senior non préférées et certaines dettes senior préférées d'échéance résiduelle de plus d'un an.

En 2018, le groupe Crédit Agricole s'est vu notifié sa première exigence de MREL au niveau consolidé d'ores et déjà applicable et qui est respectée par le Groupe depuis lors. Cette exigence pourra potentiellement changer à l'occasion de sa fixation annuelle par le CRU, mais aussi dans le cadre de l'évolution du cadre réglementaire européen. La publication par le CRU en janvier 2019 de la *MREL Policy* décrit le cadre général des exigences que le CRU fixera et qui s'appliqueront en 2020 après leur notification, y compris une exigence de MREL subordonné (dans laquelle les instruments de dette senior seront généralement exclus, en cohérence avec les standards TLAC).

L'objectif du Groupe Crédit Agricole est d'atteindre d'ici fin 2022 un ratio de MREL subordonné (hors dette senior préférée éligible) à 24-25% des RWAs et de maintenir le ratio de MREL subordonné au-dessus de 8% du TLOF. Ce niveau permettrait le recours au Fonds de Résolution Unique (soumis à la décision de l'autorité de résolution) avant d'appliquer le principe de renflouement interne aux dettes seniors préférées, permettant de créer une couche de protection supplémentaire pour les investisseurs en dette senior préférée.

Au 31 mars 2020, le **Groupe Crédit Agricole présentait un ratio MREL estimé à 12% du TLOF** (total liabilities own funds, équivalent au bilan prudentiel après netting des dérivés) **et 8,1% hors dette senior préférée éligible**.

Exprimé en pourcentage des actifs pondérés des risques, le ratio MREL estimé du Groupe Crédit Agricole atteint environ **32%** à fin mars 2020. **Il s'établit à 22,6% hors dettes senior éligibles.**

Seuil de déclenchement du montant maximum de distribution (MMD)

La transposition de la réglementation bâloise dans la loi européenne (CRD4) a instauré un mécanisme de restriction des distributions applicables aux dividendes, aux instruments AT1 et aux rémunérations variables. Le principe du Montant Maximal Distribuible (MMD, somme maximale qu'une banque est autorisée à consacrer aux distributions) vise à restreindre les distributions lorsque ces dernières résulteraient en un non-respect de l'exigence globale de coussins de fonds propres.

La distance au seuil de déclenchement du MMD correspond ainsi au minimum entre les distances respectives aux exigences SREP en capital CET1, Tier 1 et Fonds propres totaux. Depuis le 12 mars 2020 et compte tenu des impacts de la crise du Covid-19, la Banque Centrale Européenne a anticipé l'entrée en application de l'article 104a de CRD5 et autorise les établissements sous sa supervision à utiliser des fonds propres de catégorie 1 et des fonds propres de catégorie 2 pour remplir leur exigence additionnelle de capital au titre du Pilier 2 (*Pillar 2 requirement*, P2R). Au total, le P2R peut désormais être couvert par 75% de fonds propres Tier 1 dont a minima 75% de CET1. Ainsi l'exigence CET1 de Crédit Agricole SA et du Groupe Crédit Agricole baisse de 66bp sur le premier trimestre 2020.

Le Groupe Crédit Agricole, au 2 avril 2020¹⁵, dispose d'une marge de sécurité de **579 points de base au-dessus du seuil de déclenchement du MMD, soit 33 Mds€ de capital CET1.**

Crédit Agricole SA, au 2 avril 2020, dispose d'une marge de sécurité de **325 points de base au-dessus du seuil de déclenchement du MMD, soit 11 Mds€ de capital CET1.**

Crédit Agricole S.A.

A fin mars 2020, la solvabilité de Crédit Agricole S.A. demeure à un niveau élevé, avec un **ratio Common Equity Tier 1 (CET1) de 11,4%**. **Il affiche ce trimestre un recul de -0,8 point de pourcentage, qui s'explique à hauteur de -0,4 point de pourcentage par le démantèlement de 35% du mécanisme du Switch.** Hors cet effet, le ratio CET1 a bénéficié ce trimestre de la mise en réserves du dividende 2019, générant un impact positif de +60 points de base, ainsi que de l'impact positif du résultat conservé du premier trimestre 2020 (+7 points de base, qui inclut une provision de dividende de 0,08€). A l'inverse, il enregistre sur le trimestre un impact négatif de -33 points de base lié à l'effet des valorisations de marché négatives sur les réserves latentes des portefeuilles titres, ainsi qu'un impact négatif de -41 points de base lié à la hausse des emplois pondérés, notamment dans le pôle Grandes clientèles (dont +6,4 milliards d'euros chez CACIB, liés notamment aux tirages de lignes de crédit pour +2,1 milliards d'euros, à des dégradations de notations pour +0,4 milliard d'euros et à des effets marché pour 4,4 milliards d'euros, ainsi que + 1,0 milliards d'euros chez CACEIS liée à la hausse des remplacements de liquidité). Le ratio a également enregistré sur le trimestre l'impact d'une nouvelle méthodologie réglementaire sur les titrisations (-19 points de base).

Dans le même temps, les mesures mises en place par les régulateurs pour faire face à la crise du Covid-19 ont abouti à une diminution des exigences réglementaires, grâce à d'une part l'application immédiate de l'Article 104a qui implique une diminution des exigences P2R en CET1 de -0,66 point de pourcentage et d'autre part à un relâchement de plusieurs coussins contracycliques, qui représentent au 2 avril 2020¹⁵ une diminution de -0,15 point de pourcentage de l'exigence en CET1. Combinés, ces deux effets génèrent une baisse globale de -0,8 point de pourcentage des exigences SREP en CET1 sur le premier trimestre 2020, baisse plus importante que la baisse du ratio CET1 de Crédit Agricole S.A.

Au final, ces deux effets permettent à Crédit Agricole S.A. d'afficher un coussin substantiel de 3,5 points de pourcentage entre le niveau de son ratio CET1 et l'exigence SREP fixée à 7,9% (au 2 avril 2020¹⁵), contre 3,4 points de pourcentage au 31 décembre 2019.

¹⁵ Les exigences SREP tiennent compte du relâchement à 0% du coussin contracyclique français applicable dès le 2 avril 2020

Le **ratio de levier** phasé s'établit à **3,9%** à fin mars 2020. Le ratio de levier intra-trimestriel moyen phasé¹⁶ atteint 3,7% au premier trimestre 2020.

Liquidité et Refinancement

L'analyse de la liquidité est réalisée à l'échelle du Groupe Crédit Agricole.

Afin de fournir une information, simple, pertinente et auditable de la situation de liquidité du Groupe, l'excédent de ressources stables du bilan *cash* bancaire est calculé trimestriellement.

Le bilan *cash* bancaire est élaboré à partir des comptes en normes IFRS du Groupe Crédit Agricole. Il repose d'abord sur l'application d'une table de passage entre les états financiers IFRS du Groupe et les compartiments du bilan *cash* tels qu'ils apparaissent dans le tableau ci-après et dont la définition est communément admise sur la place. Il correspond au périmètre bancaire, les activités d'assurance étant gérées avec leur propre contrainte prudentielle.

À la suite de la répartition des comptes IFRS dans les compartiments du bilan *cash*, des calculs de compensation (*nettings*) sont effectués. Ils concernent certains éléments de l'actif et du passif dont l'impact est symétrique en termes de risque de liquidité. Ainsi, les impôts différés, impacts de la juste valeur, dépréciations collectives, ventes à découvert et autres actifs et passifs font l'objet d'un *netting* pour un montant de 64 milliards d'euros à fin mars 2020. De même, 88 milliards d'euros de *repos/reverse* repos sont éliminés, dans la mesure où ces encours sont la traduction de l'activité du *desk* Titres effectuant des opérations de prêts/emprunts de titres qui se compensent. Les autres *nettings* effectués pour la construction du bilan *cash* sont relatifs aux dérivés, appels de marge, comptes de régularisation / règlement / liaison et aux titres non liquides détenus par la Banque de financement et d'investissement (BFI), intégrés au compartiment des « Actifs de négoce à la clientèle », pour un montant total de 205 milliards d'euros à fin mars 2020.

Il est à noter que la centralisation à la Caisse des Dépôts et Consignations ne fait pas l'objet d'un *netting* dans la construction du bilan *cash* ; le montant de l'épargne centralisée (57 milliards d'euros à fin mars 2020) étant intégré à l'actif dans les « Actifs de négoce à la clientèle » et au passif dans les « Ressources clientèle ».

Dans une dernière étape, d'autres retraitements permettent de corriger les encours que les normes comptables attribuent à un compartiment, alors qu'ils relèvent économiquement d'un autre compartiment. Ainsi, les émissions senior dans les réseaux bancaires ainsi que les refinancements de la Banque Européenne d'Investissements et Caisse des Dépôts et Consignations et les autres refinancements de même type adossés à des prêts clientèle, dont le classement comptable engendrerait une affectation au compartiment "Ressources marché long terme", sont retraités pour apparaître comme des "Ressources clientèle".

On notera que parmi les opérations de refinancement banques centrales, les encours correspondant au TLTRO (*Targeted Longer Term Refinancing Operation*) sont intégrés dans les « Ressources marché long terme ». En effet, les opérations de TLTRO II et TLTRO III ne comportent pas d'option de remboursement anticipé à la main de la BCE ; compte tenu de leur maturité contractuelle respective à quatre ans et à trois ans, elles sont assimilées à un refinancement sécurisé de long terme, identique du point de vue du risque de liquidité à une émission sécurisée.

Les opérations de pension livrée (*repos*) moyen-long terme sont également comprises dans les « Ressources marché long terme ».

Enfin, les contreparties bancaires de la BFI avec lesquelles nous avons une relation commerciale sont considérées comme de la clientèle pour la construction du bilan *cash*.

Malgré un contexte de crise sanitaire COVID-19, la situation de liquidité du Groupe Crédit Agricole demeure solide. Le bilan *cash* bancaire du Groupe, à 1 411 milliards d'euros au 31 mars 2020, fait apparaître un **excédent**

¹⁶ Le levier intra-trimestriel se réfère à la moyenne des expositions fin de mois des deux premiers mois dudit trimestre.

des ressources stables sur emplois stables de 132 milliards d'euros, en hausse de 6 milliards d'euros par rapport à décembre 2019, et en hausse de 11 milliards d'euros par rapport à mars 2019.

L'excédent de 132 milliards d'euros appelé "position en ressources stables" permet au Groupe de couvrir le déficit LCR engendré par les actifs durables et les passifs stables (clientèle, actifs tangibles et intangibles, ressources long terme et fonds propres). Il est en ligne avec l'objectif de plus de 100 milliards d'euros du Plan à Moyen Terme. Le **ratio des ressources stables sur emplois stables s'établit à 112.1%**, en hausse par rapport au trimestre précédent de 0,3pp.

La crise sanitaire COVID-19, ayant notamment entraîné un comportement de précaution de la part de la clientèle entreprises, s'est traduit par une hausse des tirages des clients corporate de la banque de financement du Groupe sur les facilités de crédits (à hauteur de 9 milliards d'euros au 31 mars 2020), en partie remplacés sous forme de dépôts à vue (à hauteur de 5,5 milliards d'euros au 31 mars 2020), ainsi que par la mise en place de nouvelles lignes (à hauteur de 2 milliards au 31 mars 2020). Par ailleurs, pour soutenir les ménages et entreprises, le Groupe a adopté une politique commerciale accommodante (report d'échéance crédits notamment). En parallèle, des comportements d'épargne modifiés notamment chez les entreprises, les gestions d'actif et les ménages, ont eu pour effet un raccourcissement des dépôts à terme mais aussi une hausse de l'épargne liquide et de l'épargne centralisée, atténuant l'impact sur l'excédent de ressources stables du Groupe. Aussi, dans ce contexte, le Groupe a pris part aux opérations de refinancement moyen-long terme « T-LTRO III » de la Banque Centrale Européenne pour 15 milliards d'euros de plus que budgétairement anticipé, contribuant à maintenir son niveau de ressources stable et ainsi sa solidité financière. L'augmentation des ressources de marché CT s'explique principalement par des tirages en banque centrale pour 38 milliards d'euros.

Les encours de ressources de marché à moyen-long terme s'élèvent à 228 milliards d'euros au 31 mars 2020. Elles comprennent les dettes senior collatéralisées à hauteur de 100 milliards d'euros, les dettes senior préférées non collatéralisées à hauteur de 89 milliards d'euros, les dettes senior non préférées pour 20 milliards d'euros et des titres Tier 2 s'élevant à 19 milliards d'euros. La hausse significative des dettes senior collatéralisées s'explique par la participation du Groupe aux opérations T-LTRO III de la Banque Centrale Européenne.

L'encours des ressources de marché à moyen long terme est en hausse de 18 milliards d'euros par rapport à fin décembre 2019.

Les réserves de liquidité du Groupe, en valeur de marché et après décotes, s'élèvent à 338 milliards d'euros au 31 mars 2020, en hausse de 40 milliards d'euros par rapport à fin décembre 2019 et en hausse de 64 milliards d'euros par rapport au 31 mars 2019. Elles couvrent deux fois l'endettement court terme et les titres HQLA couvrent plus de trois fois l'endettement court terme net des dépôts Banques Centrales.

Dans le contexte de crise sanitaire COVID-19, en prévision de tout besoin de liquidité nécessitant le recours aux facilités banques centrales, et grâce au large portefeuille d'actifs mobilisables et au faible taux d'encombrement de ces actifs (17,5 % fin 2019 vs 28% en moyenne en Europe), le Groupe a su réagir rapidement. En effet, le Groupe a significativement augmenté son pouvoir d'achat en banque centrale grâce à une augmentation des réserves immédiatement disponibles (utilisation des créances éligibles pour générer plus de 50 Mds€ de pouvoir d'achat en banque centrale au 31 mars 2020 avant les mesures prises par la BCE sur le collatéral et applicables en avril qui vont contribuer à augmenter de manière significative le pouvoir d'achat en banque centrale du Groupe). Le taux d'encombrement des créances du Groupe est donc en hausse significative par rapport à fin 2019.

A fin mars 2020, le numérateur du ratio LCR (comprenant le portefeuille de titres HQLA, la caisse et les dépôts Banques Centrales, hors réserves obligatoires), calculé en moyenne sur 12 mois, s'établit respectivement à 232.6 milliards d'euros pour le Groupe Crédit Agricole et à 199.9 milliards d'euros pour Crédit Agricole S.A. Le dénominateur du ratio (représentant les sorties nettes de trésorerie), calculé en moyenne sur 12 mois, s'établit respectivement à 179.2 milliards d'euros pour le Groupe Crédit Agricole et à 150.5 milliards d'euros pour Crédit Agricole S.A.

Les ratios LCR moyens sur 12 mois du Groupe Crédit Agricole et de Crédit Agricole S.A. s'élèvent respectivement à 129,8% et 132,8% à fin mars 2020. Ils sont supérieurs à l'objectif du Plan à Moyen Terme d'environ 110%. Les établissements de crédit sont assujettis à un seuil sur ce ratio, fixé à 100% à compter du 1er janvier 2018.

Dans le contexte de crise sanitaire COVID-19, le maintien du niveau des ratios LCR du Groupe Crédit Agricole et de Crédit Agricole S.A. a été assuré notamment par le recours du Groupe, et notamment de Crédit Agricole S.A., aux facilités banques centrales.

Le Groupe continue de suivre une politique prudente en matière de refinancement à moyen long terme, avec un accès très diversifié aux marchés, en termes de base investisseurs et de produits.

Les principaux émetteurs du Groupe ont levé sur le marché l'équivalent de 12,1 milliards d'euros de dette à moyen long terme au 31 mars 2020, dont 38% émis par Crédit Agricole S.A. Par ailleurs, 1,5 milliards d'euros ont également été emprunté auprès d'organismes nationaux et supranationaux, placé dans les réseaux de banque de proximité du Groupe (Caisses régionales, LCL et CA Italia) et autres réseaux à fin mars 2020.

A fin avril 2020, Crédit Agricole S.A. a réalisé à hauteur de 67% son programme de financement moyen long terme sur les marchés pour l'année. La banque a levé l'équivalent de 8,1 milliards d'euros, dont 2,8 milliards d'euros équivalents en dette senior non préférée et 1,2 milliard d'euros équivalents en dette Tier 2, ainsi que 4,1 milliards d'euros équivalents de dette senior préférée et de dette senior collatéralisée.

A noter que Crédit Agricole S.A. a réalisé jusqu'en mars 2020 (inclus dans les montants ci-dessus):

- En janvier, une émission EMTN de dette senior non préférée pour 1,25 milliard d'euros et une émission USMTN de dette Tier 2 pour 1,25 milliard de USD
- En février, une émission CAHL SFH de dette senior collatéralisée pour un montant de 1 milliard d'euros et une émission « Residential mortgage-backed securities » (RMBS) pour un montant de 1 milliard d'euros.

En avril, malgré le contexte de marché perturbé par le coronavirus, Crédit Agricole S.A. a réalisé une émission CAHL SFH de dette senior collatéralisée pour un montant de 2 milliards d'euros, puis une émission EMTN de dette senior non préférée pour 1,5 milliard d'euros.

A noter que Crédit Agricole S.A. a également procédé en avril à un rachat partiel de deux titres Legacy Tier 1 pour un montant total de 91 millions d'euros équivalents (26% du montant résiduel) pour optimiser la gestion de la dette tout en offrant de la liquidité aux investisseurs.

Responsabilité Sociale et Environnementale de l'Entreprise

Après la création en 2018 d'un fonds axé sur l'accès à l'éducation, CPR AM – filiale d'Amundi – a lancé, début 2020, CPR Invest Social Impact, le premier fonds actions internationales à placer la réduction des inégalités au cœur de son processus d'investissement. Il rassemble les actions des entreprises les plus vertueuses en termes de participation à l'effort de réduction des inégalités. Ce fonds fournit aux investisseurs une solution inédite pour, d'une part mesurer et intégrer les risques financiers associés aux inégalités, et d'autre part contribuer, par leurs investissements, à réduire ces dernières.

LCL a lancé la 1ère gamme complète de placements d'actifs dans la lutte contre le réchauffement climatique en janvier 2020. « LCL Placements Impact Climat » offre une diversité de placements dans toutes les grandes classes d'actifs et se compose, entre autres, de fonds actions ou obligations d'entreprises qui réduisent leurs émissions de CO2, renforcés par un mécanisme de compensation carbone. Cette gamme s'adresse à la clientèle patrimoniale de LCL, soucieuse de contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique à travers ses investissements.

Les politiques sectorielles RSE du Groupe traitant du charbon thermique (mines, centrales thermiques à charbon et infrastructures de transport) ont été mises à jour pour intégrer les engagements du Crédit Agricole à exclure progressivement le charbon thermique de ses portefeuilles. Ces politiques matérialisent la volonté du Crédit Agricole d'accompagner et d'inciter ses clients à engager la transformation de leur modèle d'affaires. La stratégie climat du Groupe a été dernièrement reconnue comme la plus forte parmi les 35 plus grandes banques mondiales (étude Banking on Climate Change 2020, conduite par des ONG environnementales).

Crédit Agricole S.A. a publié, fin mars 2020, au sein du Document d'enregistrement universel, sa Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF). La DPEF présente l'ensemble des réalisations du Groupe relatives aux enjeux sociaux, environnementaux et sociétaux, en 2019, et a pour objectif d'informer les parties prenantes – internes et externes – sur la gestion des risques liés à ces enjeux. Véritable outil de pilotage stratégique pour le Groupe, elle intègre notamment un chapitre sur le climat qui suit, pour la première fois, les 11 recommandations de la TCFD (ainsi que l'exposition charbon du Groupe). Pour plus d'informations : <https://www.credit-agricole.com/pdfPreview/180684>

Conclusion : un Groupe en ordre de marche, qui peut s'appuyer sur des atouts structurels pour aider ses clients à traverser la crise

Le Groupe Crédit Agricole s'appuie sur plusieurs atouts structurels lui offrant une capacité de résilience à l'entrée dans la crise Covid-19 : son business model, son efficacité opérationnelle, sa gestion prudente des risques, la solidité de son capital et sa forte position en liquidité.

Son business model de banque universelle de proximité lui permet de s'appuyer sur une palette de métiers spécialisés ayant démontré leur rentabilité (ROTE¹⁷ sous-jacent de Crédit Agricole SA à 11,9% fin 2019). Les revenus de Crédit Agricole S.A. sont ainsi équilibrés entre métiers et diversifiés en terme de géographie : le tiers du PNB de Crédit Agricole SA en 2019 est généré hors de France et d'Italie. Par ailleurs, Crédit Agricole S.A. a mené des actions d'efficacité opérationnelle lui permettant de gagner 7,6 points d'amélioration de coefficient d'exploitation entre 2015 et 2019. Le Coefficient d'exploitation sous-jacent hors FRU de Crédit Agricole S.A. s'établit ainsi à un niveau bas au premier trimestre 2020, atteignant 62,2%, en amélioration par rapport au T1 2019.

La Banque s'appuie également sur sa gestion prudente des risques. A l'entrée dans la crise, Crédit Agricole S.A. et le Groupe Crédit Agricole présentent un faible coût du risque, avec au quatrième trimestre 2019 respectivement 32 points de base de coût du risque sur encours¹⁸ et 20 points de base, devant permettre d'amortir toute éventuelle détérioration à venir. Il faut également rappeler que Crédit Agricole SA s'appuie sur un portefeuille de crédits très diversifié en terme de type de clientèle et de secteurs (aucun secteur entreprise ne représente plus de 4% du total de portefeuille d'expositions de CASA¹⁹); et 73% des expositions Entreprises sont notées²⁰ Investment Grade. Les leçons tirées des précédentes crises ont conduit la Banque à fortement réduire son exposition au risque de marché. Crédit Agricole SA présente ainsi une VaR réglementaire (moyenne 60 jours) d'environ 11,4 millions d'euros au premier trimestre 2020.

La solvabilité du Groupe est par ailleurs très solide : 15,5% de Common Equity Tier 1 pour le Groupe Crédit Agricole et 11,4% pour Crédit Agricole S.A. au premier trimestre 2020, ainsi que 16,3% de Tier 1 (phasé) pour le Groupe Crédit Agricole et 12,9% pour Crédit Agricole S.A. sur la même période. Le Groupe peut se prévaloir de niveaux de capital supérieurs à ceux présentés lors des crises précédentes. En effet, le Tier 1 du Groupe Crédit Agricole et de Crédit Agricole S.A. atteignait respectivement 11,2% et 11,9% au quatrième trimestre 2011, ainsi que 9,1% et 9,4% au quatrième trimestre 2008. Par ailleurs, la distance aux exigences SREP reste confortable au premier trimestre 2020 : 6,6 points de pourcentage pour le Groupe Crédit Agricole et 3,5 points de pourcentage pour Crédit Agricole S.A.

Enfin, la position en liquidité du Groupe Crédit Agricole est solide, présentant un large portefeuille de créances mobilisables en banque centrale et taux d'encombrement de ces créances bas : 17,5% à fin 2019 (contre 28% en moyenne en Europe). Les réserves de liquidité s'établissent à 338 milliards d'euros à fin mars, en hausse de 40 milliards d'euros par rapport au 31/12/2019. Enfin, les excédents de ressources stables s'établissent à 132 milliards d'euros.

¹⁷ Return on Tangible Equity

¹⁸ Coût du risque sur encours sur quatre trimestres glissants

¹⁹ Exposure at Default

²⁰ Méthodologie interne

Annexe 1 – Eléments spécifiques, Crédit Agricole S.A. et Groupe Crédit Agricole

Crédit Agricole S.A. - Eléments spécifiques, T1-20 et T1-19

| En m€ | T1-20 | | T1-19 | |
|---|--------------|----------------|--------------|----------------|
| | Impact brut* | Impact en RNPG | Impact brut* | Impact en RNPG |
| DVA (GC) | (19) | (14) | (8) | (6) |
| Couvertures de portefeuilles de prêts (GC) | 123 | 81 | (19) | (14) |
| Provisions Epargne logement (LCL) | (11) | (7) | (8) | (5) |
| Provisions Epargne logement (AHM) | (29) | (20) | (13) | (8) |
| Total impact en PNB | 63 | 40 | (48) | (33) |
| Coûts d'intégration Santander/Kas Bank (GC) | (4) | (2) | - | - |
| Don solidaire Covid-19 (GEA) | (38) | (38) | - | - |
| Don solidaire Covid-19 (BPI) | (8) | (4) | - | - |
| Don solidaire Covid-19 (AHM) | (10) | (10) | - | - |
| Total impact en Charges | (60) | (54) | - | - |
| Impact total des retraitements | 3 | (14) | (48) | (33) |
| <i>Gestion de l'épargne et Assurances</i> | (38) | (38) | - | - |
| <i>Banque de proximité-France</i> | (11) | (7) | (8) | (5) |
| <i>Banque de proximité-International</i> | (8) | (4) | - | - |
| <i>Services financiers spécialisés</i> | - | - | - | - |
| <i>Grandes Clientèles</i> | 100 | 66 | (27) | (20) |
| <i>Activités hors métiers</i> | (39) | (30) | (13) | (8) |

* Impacts avant impôts et avant intérêts minoritaires

Groupe Crédit Agricole - Eléments spécifiques, T1-20 et T1-19

| En m€ | T1-20 | | T1-19 | |
|---|--------------|----------------|--------------|----------------|
| | Impact brut* | Impact en RNPG | Impact brut* | Impact en RNPG |
| DVA (GC) | (19) | (14) | (8) | (6) |
| Couvertures de portefeuilles de prêts (GC) | 123 | 83 | (19) | (14) |
| Provisions Epargne logement (LCL) | (11) | (8) | (8) | (5) |
| Provisions Epargne logement (AHM) | (29) | (20) | (13) | (8) |
| Provisions Epargne logement (CR) | (75) | (51) | (78) | (51) |
| Total impact en PNB | (12) | (9) | (126) | (85) |
| Coûts d'intégration Santander/Kas Bank (GC) | (4) | (2) | - | - |
| Don solidaire Covid-19 (GEA) | (38) | (38) | | |
| Don solidaire Covid-19 (BPI) | (8) | (4) | | |
| Don solidaire Covid-19 (CR) | (10) | (10) | - | - |
| Don solidaire Covid-19 (AHM) | (10) | (10) | - | - |
| Total impact en Charges | (70) | (64) | - | - |
| Impact total des retraitements | (82) | (73) | (126) | (85) |
| <i>Gestion de l'épargne et Assurances</i> | (38) | (38) | - | - |
| <i>Banque de proximité-France</i> | (96) | (68) | (87) | (57) |
| <i>Banque de proximité-International</i> | (8) | (4) | - | - |
| <i>Services financiers spécialisés</i> | - | - | - | - |
| <i>Grandes Clientèles</i> | 100 | 67 | (27) | (20) |
| <i>Activités hors métiers</i> | (39) | (30) | (13) | (8) |

Annexe 2 – Crédit Agricole S.A. : Résultats par pôle

| Crédit Agricole S.A. – Résultats par pôle, T1-20 et T1-19 | | | | | | | |
|---|----------------|------------|------------|------------|--------------|--------------|--------------|
| En m€ | T1-20 (publié) | | | | | | Total |
| | GEA | BP (LCL) | BPI | SFS | GC | AHM | |
| Produit net bancaire | 1 320 | 877 | 670 | 647 | 1 587 | 99 | 5 200 |
| Charges d'exploitation hors FRU | (806) | (585) | (430) | (352) | (884) | (198) | (3 254) |
| FRU | (7) | (35) | (16) | (20) | (200) | (83) | (360) |
| Résultat brut d'exploitation | 507 | 258 | 225 | 275 | 503 | (182) | 1 586 |
| Coût du risque de crédit | (19) | (101) | (115) | (190) | (160) | (36) | (621) |
| Coût du risque juridique | - | - | - | - | - | - | - |
| Sociétés mises en équivalence | 14 | - | - | 72 | 2 | 3 | 90 |
| Gains ou pertes nets sur autres actifs | 4 | 0 | 1 | 0 | (0) | 0 | 5 |
| Variation de valeur des écarts d'acquisition | - | - | - | - | - | - | - |
| Résultat avant impôt | 505 | 157 | 111 | 157 | 345 | (216) | 1 060 |
| Impôts | (122) | (56) | (37) | (29) | (56) | 39 | (261) |
| Rés. net des activités abandonnées | - | - | (0) | - | - | - | (0) |
| Résultat net | 383 | 101 | 74 | 128 | 289 | (176) | 799 |
| Intérêts minoritaires | (65) | (5) | (22) | (19) | (16) | (34) | (161) |
| Résultat net part du Groupe | 318 | 96 | 52 | 109 | 273 | (210) | 638 |
| En m€ | T1-19 (publié) | | | | | | Total |
| | GEA | BP (LCL) | BPI | SFS | GC | AHM | |
| Produit net bancaire | 1 469 | 861 | 677 | 681 | 1 339 | (171) | 4 855 |
| Charges d'exploitation hors FRU | (753) | (593) | (420) | (342) | (819) | (177) | (3 104) |
| FRU | (5) | (30) | (15) | (18) | (186) | (78) | (332) |
| Résultat brut d'exploitation | 711 | 238 | 241 | 320 | 334 | (425) | 1 419 |
| Coût du risque de crédit | 4 | (44) | (89) | (107) | 10 | 2 | (225) |
| Coût du risque juridique | - | - | - | - | - | - | - |
| Sociétés mises en équivalence | 13 | - | - | 78 | (0) | (6) | 85 |
| Gains ou pertes nets sur autres actifs | 0 | 1 | 0 | 0 | 3 | 19 | 23 |
| Variation de valeur des écarts d'acquisition | - | - | - | - | - | - | - |
| Résultat avant impôt | 728 | 194 | 153 | 291 | 346 | (410) | 1 302 |
| Impôts | (199) | (69) | (44) | (64) | (129) | 111 | (394) |
| Rés. net des activités abandonnées | (0) | - | - | - | - | - | (0) |
| Résultat net | 530 | 125 | 109 | 227 | 217 | (299) | 908 |
| Intérêts minoritaires | (77) | (6) | (29) | (33) | (4) | 4 | (145) |
| Résultat net part du Groupe | 453 | 119 | 79 | 194 | 212 | (295) | 763 |

Annexe 3 – Groupe Crédit Agricole : Résultats par pôle

| Groupe Crédit Agricole – Résultats par pôles, T1-20 et T1-19 | | | | | | | | |
|--|----------------|------------|--------------|--------------|------------|--------------|--------------|--------------|
| En m€ | T1-20 (publié) | | | | | | | |
| | CR | LCL | BPI | GEA | SFS | GC | AHM | Total |
| Produit net bancaire | 3 160 | 877 | 696 | 1 334 | 647 | 1 589 | 64 | 8 366 |
| Charges d'exploitation hors FRU | (2 263) | (585) | (450) | (806) | (352) | (884) | (208) | (5 548) |
| FRU | (94) | (35) | (16) | (7) | (20) | (200) | (83) | (454) |
| Résultat brut d'exploitation | 803 | 258 | 230 | 521 | 275 | 505 | (228) | 2 363 |
| Coût du risque de crédit | (307) | (101) | (117) | (19) | (190) | (160) | (37) | (930) |
| Coût du risque juridique | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Sociétés mises en équivalence | 3 | - | - | 14 | 72 | 2 | - | 91 |
| Gains ou pertes nets sur autres actifs | 0 | 0 | 1 | 4 | 0 | (0) | 0 | 5 |
| Variation de valeur des écarts d'acquisition | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Résultat avant impôt | 499 | 157 | 114 | 519 | 157 | 347 | (264) | 1 530 |
| Impôts | (238) | (56) | (38) | (126) | (29) | (56) | 63 | (481) |
| Rés. net des activités abandonnées | - | - | (0) | - | - | - | - | (0) |
| Résultat net | 261 | 101 | 76 | 393 | 128 | 290 | (202) | 1 048 |
| Intérêts minoritaires | (1) | (0) | (17) | (62) | (19) | (10) | (30) | (140) |
| Résultat net part du Groupe | 260 | 100 | 59 | 331 | 109 | 280 | (232) | 908 |
| En m€ | T1-19 (publié) | | | | | | | |
| | CR | LCL | GEA | BPI | SFS | GC | AHM | Total |
| Produit net bancaire | 3 411 | 861 | 1 461 | 702 | 681 | 1 338 | (257) | 8 196 |
| Charges d'exploitation hors FRU | (2 192) | (593) | (753) | (439) | (342) | (819) | (139) | (5 277) |
| FRU | (90) | (30) | (5) | (15) | (18) | (186) | (78) | (422) |
| Résultat brut d'exploitation | 1 129 | 238 | 703 | 248 | 320 | 333 | (474) | 2 497 |
| Coût du risque de crédit | (56) | (44) | 4 | (88) | (107) | 10 | 1 | (281) |
| Coût du risque juridique | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Sociétés mises en équivalence | 4 | - | 13 | - | 78 | (0) | - | 95 |
| Gains ou pertes nets sur autres actifs | (0) | 1 | 0 | 0 | 0 | 3 | 7 | 10 |
| Variation de valeur des écarts d'acquisition | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Résultat avant impôt | 1 077 | 194 | 720 | 160 | 291 | 345 | (466) | 2 321 |
| Impôts | (463) | (69) | (197) | (46) | (64) | (129) | 119 | (848) |
| Rés. net des activités abandonnées | - | - | (0) | - | - | - | - | (0) |
| Résultat net | 614 | 125 | 523 | 114 | 227 | 216 | (346) | 1 473 |
| Intérêts minoritaires | (0) | (0) | (73) | (24) | (33) | 0 | 7 | (123) |
| Résultat net part du Groupe | 614 | 125 | 450 | 90 | 194 | 216 | (339) | 1 350 |

Annexe 4 – Méthodes de calcul du bénéfice par action et de l'actif net par action

| Crédit Agricole S.A. – Calcul du bénéfice par action, de l'actif net par action et du ROTE | | | |
|--|---------------|---------------|---------------|
| (en m€) | T1-20 | T1-19 | T1/T1 |
| Résultat net part du Groupe - publié | 638 | 763 | -16,4% |
| - Intérêts sur AT1 y compris frais d'émission, avant IS | (157) | (141) | +11,5% |
| RNPG attribuable aux actions ordinaires - publié [A] | 481 | 622 | -22,7% |
| Nombre d'actions moyen, hors titres d'auto-contrôle (m) | 2 883,1 | 2 863,3 | +0,7% |
| Résultat net par action - publié [A]/[B] | 0,17 € | 0,22 € | -23,2% |
| RNPG sous-jacent | 652 | 796 | -18,1% |
| RNPG sous-jacent attribuable aux actions ordinaires [C] | 495 | 655 | -24,5% |
| Résultat net par action - sous-jacent [C]/[B] | 0,17 € | 0,23 € | -25,0% |
| | | | |
| (en m€) | 31/03/2020 | 31/12/2019 | 31/03/2019 |
| Capitaux propres - part du Groupe | 62 637 | 62 921 | 61 800 |
| - Emissions AT1 | (5 128) | (5 134) | (6 109) |
| - Réserves latentes OCI - part du Groupe | (1 255) | (2 993) | (2 757) |
| - Projet distribution de dividende sur résultat annuel* | - | (2 019) | (1 976) |
| Actif net non réévalué (ANC) attrib. aux actions ord. [D] | 56 254 | 52 774 | 50 958 |
| - Écarts d'acquisition & incorporels** - part du Groupe | (18 006) | (18 011) | (17 784) |
| ANC tangible non réévalué (ANT) attrib. aux actions ord. [E] | 38 248 | 34 764 | 33 174 |
| Nombre d'actions, hors titres d'auto-contrôle (fin de période, m) | 2 881,7 | 2 884,3 | 2 863,7 |
| ANC par action, après déduction du dividende à verser (€) [D]/[F] | 19,5 € | 18,3 € | 17,8 € |
| + Dividende à verser (€) [H] | 0,00 € | 0,70 € | 0,69 € |
| ANC par action, avant déduction du dividende (€) | 19,5 € | 19,0 € | 18,5 € |
| ANT par action, après déduction du dividende à verser (€) [G]=[E]/[F] | 13,3 € | 12,1 € | 11,6 € |
| ANT par action, avt déduct. du divid. à verser (€) [G]+[H] | 13,3 € | 12,8 € | 12,3 € |

Indicateurs Alternatifs de Performance

ANPA Actif Net Par Action - ANTPA Actif net tangible par action

L'actif net par action est une des méthodes de calcul pour évaluer une action. Il correspond aux capitaux propres part du groupe retraités des émissions AT1 rapportés au nombre d'actions en circulation en fin de période.

L'actif net tangible par action correspond aux capitaux propres tangibles part du Groupe, c'est-à-dire retraités des actifs incorporels et écarts d'acquisition, rapportés au nombre d'actions en circulation en fin de période.

ANC Actif net comptable

L'actif net comptable correspond aux capitaux propres part du groupe duquel ont été retraités le montant des émissions AT1, des réserves latentes HTCS et du projet de distribution de dividende sur résultat annuel

BNPA Bénéfice Net Par Action

C'est le bénéfice net de l'entreprise (net des intérêts sur la dette AT1), rapporté au nombre moyen d'actions en circulation hors titres d'autocontrôle. Il indique la part de bénéfice qui revient à chaque action (et non pas la part du bénéfice distribué à chaque actionnaire qu'est le dividende). Il peut diminuer, à bénéfice total inchangé, si le nombre d'actions augmente (voir Dilution).

Coefficient d'exploitation

Le coefficient d'exploitation est un ratio calculé en divisant les charges par le PNB ; il indique la part de PNB nécessaire pour couvrir les charges.

Coût du risque sur encours

Le coût du risque sur encours est calculé en rapportant la charge du coût du risque (sur quatre trimestres glissants) aux encours de crédit (sur une moyenne des quatre derniers trimestres, début de période). Le coût du risque sur encours est également calculé en rapportant la charge annualisée du coût du risque du trimestre aux encours de crédit début de trimestre.

A partir du premier trimestre 2019, les encours pris en compte sont les encours de crédit clientèle, avant déduction des provisions.

Taux des créances dépréciées (ou douteux) :

Ce taux rapporte les encours de créances clientèle brutes dépréciées sur base individuelle, avant provisions, aux encours de créances clientèle brutes totales.

Taux de couverture des créances dépréciées (ou douteux) :

Ce taux rapporte les encours de provisions aux encours de créances clientèles brutes dépréciées.

RNPG attribuable aux actions ordinaires – publié

Le Résultat net part du Groupe attribuable aux actions ordinaires correspondant au résultat part du groupe duquel a été déduit les intérêts sur la dette AT1 y compris les frais d'émissions avant impôt.

RNPG sous-jacent

Le résultat net part du Groupe sous-jacent correspond au résultat net part du Groupe publié duquel a été retraité des éléments spécifiques (ie non récurrents ou exceptionnels)

ROE Retour sur fonds propres - Return On Equity

Le RoE est un indicateur permettant de mesurer la rentabilité des fonds propres en rapportant le bénéfice net réalisé par une entreprise à ses fonds propres.

RoTE Retour sur fonds propres tangibles - Return on Tangible Equity

Le RoTE (Return on Tangible Equity) détermine la rentabilité sur capitaux propres tangibles (actif net de la banque retraité des immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition).

Avertissement

L'information financière de Crédit Agricole S.A. et du Groupe Crédit Agricole pour le premier trimestre 2020 est constituée de ce communiqué de presse, des slides de résultat et des annexes aux slides attachés, disponibles sur le site <https://www.credit-agricole.com/finance/finance/publications-financieres>.

Cette présentation peut comporter des informations prospectives du Groupe, fournies au titre de l'information sur les tendances. Ces données ne constituent pas des prévisions au sens du règlement délégué UE 2019/980 du 14 mars 2019 (chapitre 1, article 1,d).

Ces éléments sont issus de scénarios fondés sur un certain nombre d'hypothèses économiques dans un contexte concurrentiel et réglementaire donné. Par nature, ils sont donc soumis à des aléas qui pourraient conduire à la non-réalisation des projections et résultats mentionnés. De même, les informations financières reposent sur des estimations notamment lors des calculs de valeur de marché et des montants de dépréciations d'actifs.

Le lecteur doit prendre en considération l'ensemble de ces facteurs d'incertitudes et de risques avant de fonder son propre jugement.

Normes applicables et comparabilité

Les chiffres présentés au titre de la période de trois mois close au 31 mars 2020 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne et applicable à cette date, et avec la réglementation prudentielle en vigueur à ce jour. Ces informations financières ne constituent pas des états financiers pour une période intermédiaire, tels que définis par la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » et n'ont pas été auditées.

Note : Les périmètres de consolidation des groupes Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole n'ont pas changé de façon matérielle depuis l'enregistrement auprès de l'AMF du Document d'enregistrement universel 2019 de Crédit Agricole S.A. et de l'amendement A.01 de ce Document d'enregistrement universel 2019 comprenant les informations réglementées pour le Groupe Crédit Agricole.

La somme des valeurs contenues dans les tableaux et analyses peut différer légèrement du total en raison de l'absence de gestion des arrondis.

Depuis le 30 septembre 2019, KAS Bank a été intégrée dans le périmètre de consolidation du Groupe Crédit Agricole en tant que filiale de CACEIS. SoYou a également été intégrée au périmètre de consolidation en tant qu'entreprise co-détenue par Crédit Agricole Consumer Finance et Bankia. Les données historiques n'ont pas fait l'objet d'un proforma.

Depuis le 23 décembre 2019, Caceis et Santander Securities Services (S3) ont rapproché leurs activités. A compter de cette date, Crédit Agricole S.A. et Santander détiennent respectivement 69,5 % et 30,5 % du capital de Caceis.

Agenda financier

13 mai 2020

Assemblée générale à Paris

6 août 2020

Publication des résultats du deuxième trimestre et du premier semestre 2020

4 novembre 2020

Publication des résultats du troisième trimestre et des neuf mois 2020

Contacts

CONTACTS PRESSE CREDIT AGRICOLE

| | | |
|------------------------|--------------------|--|
| Charlotte de Chavagnac | + 33 1 57 72 11 17 | charlotte.dechavagnac@credit-agricole-sa.fr |
| Olivier Tassain | + 33 1 43 23 25 41 | olivier.tassain@credit-agricole-sa.fr |
| Bertrand Schaefer | + 33 1 49 53 43 76 | bertrand.schaefer@ca-fnca.fr |

CONTACTS RELATIONS INVESTISSEURS CREDIT AGRICOLE S.A

| | | |
|--|--|--|
| Investisseurs institutionnels | + 33 1 43 23 04 31 | investor.relations@credit-agricole-sa.fr |
| Actionnaires individuels | + 33 800 000 777 (numéro vert France uniquement) | credit-agricole-sa@relations-actionnaires.com |
| | | |
| Clotilde L'Angevin | + 33 1 43 23 32 45 | clotilde.langevin@credit-agricole-sa.fr |
| Investisseurs actions : | | |
| Toufik Belkhatir | + 33 1 57 72 12 01 | toufik.belkhatir@credit-agricole-sa.fr |
| Joséphine Brouard | + 33 1 43 23 48 33 | joséphine.brouard@credit-agricole-sa.fr |
| Oriane Cante | + 33 1 43 23 03 07 | oriane.cante@credit-agricole-sa.fr |
| Emilie Gasnier | + 33 1 43 23 15 67 | emilie.gasnier@credit-agricole-sa.fr |
| Ibrahima Konaté | + 33 1 43 23 51 35 | ibrahima.konate@credit-agricole-sa.fr |
| Vincent Liscia | + 33 1 57 72 38 48 | vincent.liscia@credit-agricole-sa.fr |
| Annabelle Wiriath | + 33 1 43 23 55 52 | annabelle.wiriath@credit-agricole-sa.fr |
| | | |
| Investisseurs crédit et agences de notation : | | |
| Caroline Crépin | + 33 1 43 23 83 65 | caroline.crepin@credit-agricole-sa.fr |
| Marie-Laure Malo | + 33 1 43 23 10 21 | marie-laure.malo@credit-agricole-sa.fr |
| Rhita Alami Hassani | + 33 1 43 23 15 27 | rhita.alamihassani@credit-agricole-sa.fr |

Tous nos communiqués de presse sur : www.credit-agricole.com - www.creditagricole.info

 Crédit_Agricole  Groupe Crédit Agricole  créditagricole_sa